



Emploi et  
Développement social Canada

Employment and  
Social Development Canada

# Campagne de publicité nationale sur les métiers spécialisés 2024-2025 – Sondage d’opinion publique

## Rapport final

Préparé pour Emploi et Développement social Canada

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group

Numéro du contrat : CW2307717

Valeur du contrat : 56 423,73 \$ (TVH incluse)

Date d’attribution des services : 2 juin 2023

Date de livraison : 8 septembre 2023

Numéro d’enregistrement : POR 013-23

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Emploi et Développement social Canada à l’adresse : [nc-por-rop-gd@hrsdcc.gc.ca](mailto:nc-por-rop-gd@hrsdcc.gc.ca).

This report is also available in English.

Canada 

# Campagne de publicité nationale sur les métiers spécialisés 2024-2025 – Sondage d’opinion publique

Préparé pour Emploi et Développement social Canada

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group  
Septembre 2023

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats du sondage en ligne mené par Earnscliffe Strategy Group pour le compte d’Emploi et Développement social Canada (EDSC). L’étude s’est déroulée en juillet 2023.

*This publication is also available in English under the title: 2024-2025 National Skilled Trades Advertising Campaign – Public Opinion Survey*

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l’autorisation écrite d’EDSC. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec EDSC par courriel à l’adresse : [droitdauteur.copyright@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@hrsdc-rhdcc.gc.ca)

N° de catalogue : Em4-38/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-68226-6

Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR 013-23)

*2024-2025 National Skilled Trades Advertising Campaign – Public Opinion Survey* (Rapport final, version anglaise) ISBN 978-0-660-68225-9  
N° de cat. : Em4-38/2024E-PDF

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l’Emploi, du Développement de la main-d’œuvre et des Langues officielles, 2023

## Table des matières

Résumé du rapport.....	1
Introduction .....	6
Constatations détaillées .....	7
Partie A : Questions générales sur la planification de carrière .....	9
Partie B : Attitudes envers les métiers spécialisés et perception de ces métiers en tant que choix de carrière viable.....	12
Partie C : Habitudes en matière de médias pour orienter la campagne publicitaire .....	32
Partie D : Texte pour orienter la campagne publicitaire.....	36
Conclusions .....	38
Annexe A – Rapport de méthodologie.....	40
Annexe B – Questionnaire du sondage.....	44

## Résumé du rapport

Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) a le plaisir de présenter à Emploi et Développement social Canada (EDSC) ce rapport résumant les résultats de son étude quantitative menée en soutien à la campagne de publicité nationale de 2024-2025 sur les métiers spécialisés.

Dans son budget de 2022, le gouvernement du Canada a proposé d'octroyer 84,2 millions de dollars sur quatre ans afin de doubler le financement du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical (PFIMS). Il a affirmé que les métiers spécialisés sont essentiels à l'avenir de l'économie canadienne et qu'ils offrent aux travailleurs des carrières gratifiantes dans des domaines qui vont de la menuiserie à l'électricité en passant par la chaudronnerie.

Le budget de 2023 est venu réaffirmer que l'économie canadienne dépend des métiers spécialisés. En effet, ces travailleurs sont indispensables pour faire en sorte que le pays dispose de main-d'œuvre adéquatement formée afin de mettre en œuvre son économie propre et de doubler le nombre de nouvelles maisons qui seront construites au Canada d'ici 2032. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer le recrutement vers ces métiers spécialisés.

Au terme de campagnes fructueuses au cours des exercices financiers de 2021-2022 et de 2022-2023, EDSC a poursuivi ses efforts de promotion au cours de l'exercice 2023-2024, alors qu'une campagne renouvelée est en cours de mise au point pour l'exercice 2024-2025 pour continuer d'attirer l'attention.

Cette nouvelle campagne de 2024-2025 proposera des publicités remodelées à la lumière des indications recueillies par l'entremise de cette recherche et des leçons tirées des campagnes antérieures et des activités de marketing expérientiel, y compris des événements à travers le pays destiné aux populations ciblées par l'étude.

Cette étude quantitative visait à soutenir la mise au point de la campagne publicitaire de 2024-2025 et à cerner les perceptions des métiers spécialisés. Les résultats guideront les stratégies promotionnelles et de marketing expérientiel.

Plus précisément, l'étude cherchait à :

- déterminer si les perceptions relatives aux métiers spécialisés ont changé par rapport aux mesures de référence tirées de la recherche antérieure au cours de l'exercice financier de 2020-2021, en amont de la campagne ;
- cerner les opinions et les croyances quant à l'éducation postsecondaire et les perspectives d'emploi ;
- mieux comprendre les obstacles à la prise en considération d'une carrière dans un métier spécialisé ;
- explorer les habitudes des groupes cibles en matière de médias afin de compléter et d'étayer davantage les données sur la combinaison de supports utilisés pour orienter les stratégies de la campagne publicitaire.

Dans l'atteinte de ces objectifs, Earnscliffe a mené un sondage en ligne auprès de jeunes (de 16 à 19 ans) et de jeunes adultes (de 20 à 34 ans) canadiens qui songent à changer de carrière, à poursuivre leur scolarité ou à retourner aux études au cours des prochaines années. Au total, 1 514 résidents du Canada ont répondu au sondage entre le 18 et le 27 juillet 2023. Le sondage durait en moyenne 11 minutes. Les données de cette étude ont été pondérées en fonction de l'âge, du genre et de la région, conformément aux données de Statistique Canada de 2021.

Les services de Léger ont été retenus dans le cadre de ce projet pour effectuer le travail sur le terrain, et tous les échantillons provenaient de son panel exclusif à participation volontaire en ligne.

Les principales constatations de la recherche sont présentées ci-dessous.

## Questions générales sur la planification de carrière

- Globalement, le salaire (64 %), l'équilibre travail-vie personnelle (55 %), la satisfaction professionnelle (40 %) et la stabilité d'emploi (38 %) figurent parmi les plus importants facteurs dans le choix d'une carrière, alors que la possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail (8 %), la possibilité de travailler de ses mains (6 %) et le statut (5 %) sont parmi les facteurs jugés les moins importants.
- La majorité des jeunes ayant répondu au sondage (77 %) comptaient entreprendre des études postsecondaires, par exemple, de niveau universitaire (49 %) ou collégial (28 %), alors que très peu d'entre eux (14 %) envisageaient d'amorcer un travail permanent à temps plein (7 %) ou des études professionnelles dans une école de métiers (7 %).
- À l'image des jeunes et de leurs projets, 72 % des jeunes adultes ayant répondu au sondage avaient entrepris des études universitaires (44 %) ou collégiales (28 %) après leur secondaire ; ils étaient toutefois plus nombreux (17 %) à avoir amorcé un travail permanent à temps plein et moins nombreux (4 %) à avoir entrepris des études professionnelles dans une école de métiers.

## Attitudes envers les métiers spécialisés et perception de ces métiers en tant que choix de carrière viable

- La vaste majorité des répondants (81 %) connaissaient au moins plutôt bien ce qu'on entend par métiers spécialisés, alors que 16 % affirmaient mal connaître ce secteur.
- Lorsqu'invités à nommer les métiers qu'ils associent le plus au secteur des métiers spécialisés, près de la moitié des répondants ont cité les rôles de plombier (47 %) et d'électricien (45 %). Bien qu'ils figurent également en tête de liste, les rôles de menuisier ou d'ébéniste (29 %), de mécanicien (20 %), de soudeur (18 %) et de travailleur de la construction (15 %) ont toutefois été cités par considérablement moins de répondants.
- Un peu plus de la moitié (55 %) des participants avaient une opinion positive des métiers spécialisés, tandis que 41 % en avaient une opinion neutre et seulement 1 % ont affirmé que la notion de métiers spécialisés évoquait une impression négative.

- Un quart des répondants (27 %) ont affirmé travailler actuellement (12 %) ou avoir déjà travaillé (15 %) dans le secteur des métiers spécialisés. Deux fois plus de jeunes adultes ont dit avoir actuellement ou avoir déjà eu un emploi dans ce secteur (30 %) comparativement aux jeunes répondants (15 %).
- Parmi ceux n'ayant jamais travaillé dans le domaine, la possibilité d'une carrière dans un métier spécialisé s'est avérée une question clivante ; en effet, 47 % des répondants ont indiqué avoir envisagé un tel parcours, et 53 % ont dit ne pas l'avoir fait. Les jeunes adultes (49 %) et les répondants qui s'identifient en tant qu'hommes (56 %) sont plus susceptibles que leurs homologues de dire qu'ils avaient déjà envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé.
- Parmi ceux qui avaient déjà envisagé une telle carrière, le salaire perçu (40 %) constituait la principale raison derrière leur réponse. Chez les personnes n'ayant jamais envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé, le fait d'avoir d'autres aspirations professionnelles (26 %) et l'absence d'intérêt ou la priorisation d'autres intérêts (24 %) étaient les principales raisons invoquées pour expliquer leur position.
- Plus de la moitié des répondants (56 %) ont indiqué qu'il n'est pas probable qu'ils envisagent de faire carrière dans un métier spécialisé dans le futur, alors que 39 % se sont dits plutôt (30 %) ou très (9 %) susceptibles de le faire. Ceux qui s'identifient en tant qu'hommes sont plus susceptibles que celles s'identifiant au genre féminin d'évoquer la possibilité d'une carrière dans un métier spécialisé (44 % contre 35 %).
- Bien que peu se soient dits susceptibles d'envisager personnellement ce type de carrière (39 %), plus de la moitié des répondants (59 %) ont affirmé l'avoir déjà recommandé à autrui ou se disaient susceptibles de le faire. Les jeunes adultes sont plus susceptibles que les jeunes de se dire disposés à recommander une carrière dans un métier spécialisé (64 % contre 42 %).
- Alors que la majorité des répondants ont jugé convaincantes les six raisons potentielles de poursuivre une telle carrière qui leur étaient présentées, la plus persuasive s'est avérée la possibilité de gagner de l'argent tout en apprenant (91 %). De plus, la moitié des répondants ont affirmé qu'il n'y avait pas d'obstacle les empêchant de faire carrière dans un métier spécialisé (39 %) ou ont été incapables d'en nommer (10 %).
- Dans l'ensemble, les répondants étaient plus nombreux à considérer le salaire, les perspectives d'emploi et la possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail comme étant des aspects attrayants d'une carrière dans un métier spécialisé, alors que l'impact sur la santé, le statut et la durabilité environnementale étaient perçus comme dissuasifs par davantage de répondants.
- Une pluralité de répondants croyaient qu'une carrière dans un métier spécialisé pourrait débuter pendant (43 %) ou après leurs études secondaires (35 %) ou après avoir terminé leur formation d'apprenti (35 %).
- La vaste majorité des répondants (82 %) s'entendaient pour dire que les métiers spécialisés sont une option de carrière respectable ; or, la moitié (51 %) ont indiqué n'avoir aucun intérêt pour ce type d'emploi et 41 % croyaient que leur entourage y serait défavorable.

- Six répondants sur dix (63 %) estimaient que des membres de leur entourage seraient surpris d'apprendre leur décision de poursuivre une carrière dans un métier spécialisé et 45 % ont admis accorder une grande importance à la façon dont leur carrière est perçue par autrui. De plus, la majorité (67 %) des répondants étaient d'avis qu'il est au moins plutôt important que leurs proches approuvent leur choix de carrière, alors que 30 % ont dit n'y accorder aucune importance.
- Les jeunes adultes sont plus susceptibles que les jeunes d'affirmer que leur entourage serait surpris s'ils poursuivaient une carrière dans un métier spécialisé (65 % contre 57 %), que la façon dont leur choix de carrière est perçu compte beaucoup (47 % contre 39 %) et que certains de leurs proches percevraient défavorablement une carrière dans ce domaine (45 % contre 29 %).

## Habitudes en matière de médias pour orienter la campagne publicitaire

- Les deux tiers des répondants (67 %) ont dit rechercher de l'information sur les options de carrière au moins parfois, y compris une personne sur six qui le fait souvent (16 %). Seulement 5 % ont affirmé ne jamais faire ce type de recherche.
- Les principales sources consultées pour trouver de l'information sur les options de carrière étaient les ressources des écoles ou de l'industrie (53 %), les sites Web du gouvernement (49 %) et les médias sociaux (48 %).
- Ceux qui priorisent les ressources des écoles ou de l'industrie ont indiqué consulter le plus souvent les sites Web des établissements d'enseignement postsecondaire (73 %), et étaient moins nombreux à faire appel aux sites de recrutement (47 %) ou à un conseiller ou une conseillère d'orientation dans un établissement scolaire (36 %).
- Une pluralité de répondants (30 %) ne connaissaient aucun programme ou service du gouvernement du Canada se rapportant aux métiers spécialisés ou à la formation d'apprenti ; toutefois, une personne sur cinq (21 %) connaissait le Programme du Sceau rouge. Les jeunes adultes et les répondants qui s'identifient en tant qu'hommes sont plus susceptibles de connaître au moins un des programmes ou services présentés (62 % contre 61 %, respectivement).

## Texte pour orienter la campagne publicitaire

- Une pluralité de répondants (33 %) étaient d'avis que chacun des sept messages présentés serait un bon appel à l'action, « Gagnez de l'argent tout en apprenant » se classant en tête de liste avec, en renfort, 39 % des personnes affirmant que ce message les inciterait à obtenir plus d'information sur les métiers spécialisés.
- @JeunesseCanada est l'identifiant de plateforme de médias sociaux qui a été perçu le plus favorablement par les répondants (35 %), suivi de @JeunesAuCanada (23 %). Un nombre comparable de répondants (26 %) ont été incapables de se prononcer à ce sujet.

Société responsable de la recherche : Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe)

Numéro de contrat : CW2307717

Valeur du contrat : 56 423,73 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution du contrat : 2 juin 2023

Par la présente, je certifie, en ma qualité de représentante pour la société Earnscliffe Strategy Group, que les produits livrables définitifs sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur la gestion des communications. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Signature :

Date : 8 septembre 2023



Stephanie Constable  
Partenaire, Earnscliffe

## Introduction

Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) a le plaisir de présenter à Emploi et Développement social Canada (EDSC) ce rapport résumant les résultats de son étude quantitative menée en soutien à la campagne de publicité nationale de 2024-2025 sur les métiers spécialisés.

Dans son budget de 2022, le gouvernement du Canada a proposé d'octroyer 84,2 millions de dollars sur quatre ans afin de doubler le financement du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical (PFIMS). Il a affirmé que les métiers spécialisés sont essentiels à l'avenir de l'économie canadienne et qu'ils offrent aux travailleurs des carrières gratifiantes dans des domaines qui vont de la menuiserie à l'électricité en passant par la chaudronnerie.

Le budget de 2023 est venu réaffirmer que l'économie canadienne dépend des métiers spécialisés. En effet, ces travailleurs sont indispensables pour faire en sorte que le pays dispose de main-d'œuvre adéquatement formée afin de mettre en œuvre son économie propre et de doubler le nombre de nouvelles maisons qui seront construites au Canada d'ici 2032. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer le recrutement vers ces métiers spécialisés.

Au terme de campagnes fructueuses au cours des exercices financiers de 2021-2022 et de 2022-2023, EDSC a poursuivi ses efforts de promotion au cours de l'exercice 2023-2024, alors qu'une campagne renouvelée est en cours de mise au point pour l'exercice 2024-2025 pour continuer d'attirer l'attention.

Les objectifs de la campagne de publicité nationale de 2024-2025 sur les métiers spécialisés sont les suivants :

- changer les perceptions concernant les formations d'apprenti et les carrières dans les métiers spécialisés en faisant la promotion de leurs mérites en tant qu'options viables, gratifiantes et bien rémunérées ;
- positionner les formations d'apprenti et les métiers spécialisés comme des cheminements professionnels de premier choix (c'est-à-dire qu'une carrière dans les métiers spécialisés devrait constituer un premier choix gratifiant pour les jeunes, et non un « plan B »).

La campagne de 2024-2025 proposera des publicités remodelées à la lumière des indications recueillies par l'entremise de cette recherche et des leçons tirées des campagnes antérieures et des activités de marketing expérientiel, y compris des événements à travers le pays destinés aux populations ciblées par l'étude.

Cette étude quantitative visait à soutenir la mise au point de la campagne publicitaire de 2024-2025 et à cerner les perceptions des métiers spécialisés. Les résultats guideront les stratégies promotionnelles et de marketing expérientiel.

Plus précisément, l'étude cherchait à :

- déterminer si les perceptions relatives aux métiers spécialisés ont changé par rapport aux mesures de référence tirées de la recherche antérieure au cours de l'exercice financier de 2020-2021, en amont de la campagne ;

- comparer les questions attitudinales et comportementales de l'étude [POR 026-21](#) ;
- déterminer la correspondance des résultats avec les pistes d'orientation tirées de l'étude [POR 126-20](#) ;
- cerner les opinions et les croyances quant à l'éducation postsecondaire et les perspectives d'emploi ;
- mieux comprendre les obstacles à la prise en considération d'une carrière dans un métier spécialisé ;
- explorer les habitudes des groupes cibles en matière de médias afin de compléter et d'étayer davantage les données sur la combinaison de supports utilisés pour orienter les stratégies de la campagne publicitaire.

Dans l'atteinte de ces objectifs, Earnscliffe a mené un sondage en ligne auprès de jeunes (de 16 à 19 ans) et de jeunes adultes (de 20 à 34 ans) canadiens qui songeaient à changer de carrière, à poursuivre leur scolarité ou à retourner aux études. Au total, 1 514 résidents canadiens ont répondu au sondage entre le 18 et le 27 juillet 2023. Le sondage durait en moyenne 11 minutes. Les données de cette étude ont été pondérées en fonction de l'âge, du genre et de la région, conformément aux données de Statistique Canada. Une description complète du cadre échantillonnal, du processus de purge des données et de la pondération est incluse dans le rapport de méthodologie quantitative (annexe A) et le questionnaire se trouve à l'annexe B.

Les services de Léger ont été retenus dans le cadre de ce projet pour effectuer le travail sur le terrain, et tous les échantillons proviennent de son panel exclusif à participation volontaire, le plus important en son genre au Canada.

Les principales constatations de la recherche sont présentées ci-dessous.

## Constatations détaillées

Le présent rapport fait état des résultats de l'étude quantitative. Il est divisé en quatre parties :

- Partie A : Questions générales sur la planification de carrière ;
- Partie B : Attitudes envers les métiers spécialisés et perception de ces métiers en tant que choix de carrière viable ;
- Partie C : Habitudes en matière de médias pour orienter la campagne publicitaire ;
- Partie D : Texte pour orienter la campagne publicitaire.

Dans ce rapport, les résultats quantitatifs sont présentés sous forme de tableaux, et ce, pour chaque question du corps du questionnaire (c.-à-d., à l'exception des questions démographiques), en fonction de l'échantillon total et de populations clés. Dans le cadre de cette étude, les populations clés suivantes ont été définies : les groupes prioritaires (à savoir, les jeunes de 16 à 19 ans et les jeunes adultes de 20 à 34 ans qui songent à changer de carrière ou à retourner aux études) et les groupes basés sur l'identité de genre (à savoir, les personnes qui s'identifient au genre masculin ou féminin ; en raison du très faible nombre de personnes issues de la diversité des genres, les résultats de ce sous-échantillon sont compris dans les tableaux de données de l'étude, dans un document distinct).

Dans les tableaux figurant dans le corps du présent rapport, des identifiants de colonne ont été inscrits pour dénoter les résultats statistiquement significatifs. Les lettres inscrites sous les pourcentages mettent en évidence les résultats qui sont significativement différents de ceux

figurant dans les colonnes de comparaison précises identifiées par la lettre. À moins d'indication contraire, les différences mises en évidence sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. Le test Z est le test statistique utilisé pour déterminer le niveau de signification des résultats. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement.

Des renseignements sur la conception, la méthodologie et l'approche d'échantillonnage du sondage, ainsi que sur la pondération des résultats, se trouvent dans le rapport de méthodologie à l'annexe A. Les tableaux de données (fournis dans un document distinct) présentent les résultats en fonction de données démographiques et d'attitudes beaucoup plus variées.

## Partie A : Questions générales sur la planification de carrière

La partie A explore les facteurs d'importance auprès des répondants qui façonnent leur définition d'une carrière ainsi que leurs attentes et leurs projets personnels au terme de leurs études secondaires.

Afin de mieux comprendre l'importance de certains aspects précis d'une carrière, on a demandé aux répondants d'examiner une liste de douze critères et de retenir jusqu'à trois éléments qui comptent le plus pour eux, personnellement. Le salaire (64 %), l'équilibre travail-vie personnelle (55 %), la satisfaction professionnelle (40 %) et la stabilité d'emploi (38 %) figurent parmi les plus importants facteurs dans le choix d'un métier, suivis de loin par les possibilités d'avancement professionnel (24 %), les perspectives d'emploi (17 %) et la possibilité d'être son propre patron (11 %). Moins de 10 % des répondants ont retenu en ce sens la possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail (8 %), la possibilité de travailler de ses mains (6 %) et le statut (5 %).

En ce qui a trait aux groupes prioritaires, les jeunes sont plus susceptibles que les jeunes adultes d'indiquer le salaire (73 % contre 61 %) et la possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail (12 % contre 6 %), et ils sont moins susceptibles d'indiquer l'équilibre travail-vie personnelle (46 % contre 58 %), la stabilité d'emploi (31 % contre 40 %) et les possibilités d'avancement professionnel (20 % contre 25 %) comme facteurs d'importance à leurs yeux.

Celles qui s'identifient au genre féminin sont plus susceptibles que ceux qui s'identifient en tant qu'hommes de dire que le salaire (68 % contre 61 %) et l'équilibre travail-vie personnelle (59 % contre 50 %) sont ce qui compte le plus, et sont moins susceptibles de retenir à ce titre la possibilité d'être son propre patron (9 % contre 12 %), la possibilité de travailler de ses mains (4 % contre 8 %) et le statut (4 % contre 7 %).

Des analyses complémentaires révèlent que, lorsqu'on leur donne l'occasion de sélectionner plus d'un facteur d'importance supérieure, presque tous les répondants y procèdent. Ainsi, 97 % d'entre eux ont retenu plus d'un facteur déterminant dans leur définition d'une carrière, et 92 % en ont sélectionné trois. Il importe de souligner que les trois principaux facteurs retenus par les répondants n'ayant choisi qu'une ou deux options à cette question — en l'occurrence, le salaire, l'équilibre travail-vie personnelle et la satisfaction professionnelle — sont les mêmes critères que l'on retrouve au sommet des réponses de ceux qui en ont choisi trois. On n'observe également pas de différence notable au sein des groupes prioritaires et de ceux basés sur l'identité de genre.

Tableau A1 : Q7. Dans la liste ci-dessous, veuillez choisir les aspects (trois au maximum) qui ont le plus d'importance pour vous lorsque vous songez à votre carrière.

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Le salaire	64 %	73 %	61 %	61 %	68 %
	–	C	–	–	D
L'équilibre travail-vie personnelle	55 %	46 %	58 %	50 %	59 %
	–	–	B	–	D
La satisfaction professionnelle	40 %	43 %	39 %	39 %	41 %
	–	–	–	–	–
La stabilité d'emploi	38 %	31 %	40 %	36 %	39 %

	–	–	B	–	–
Les possibilités d'avancement professionnel	24 %	20 %	25 %	24 %	24 %
	–	–	B	–	–
Les emplois offerts	17 %	19 %	16 %	19 %	15 %
	–	–	–	–	–
La possibilité d'être son propre patron	11 %	11 %	10 %	12 %	9 %
	–	–	–	E	–
Le soutien financier offert pendant la formation (par exemple, subventions ou prêts)	9 %	11 %	9 %	10 %	8 %
	–	–	–	–	–
Un emploi ou un employeur respectueux de l'environnement	9 %	8 %	9 %	8 %	10 %
	–	–	–	–	–
La possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail	8 %	12 %	6 %	9 %	7 %
	–	C	–	–	–
La possibilité de travailler de ses mains	6 %	7 %	6 %	8 %	4 %
	–	–	–	E	–
Le statut	5 %	4 %	6 %	7 %	4 %
	–	–	–	E	–
NSP/PR	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
	–	C	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui demeurent au Manitoba ou en Saskatchewan (68 %), qui ont des enfants (58 %), qui prévoient entreprendre des études universitaires après le secondaire ou qui l'ont fait (60 %), qui recherchent rarement de l'information sur les options de carrière ou qui ne le font jamais (63 %), qui recommanderaient une carrière dans un métier spécialisé (57 %) ou qui ne sont pas susceptibles d'envisager une telle carrière (63 %) tendent davantage que leurs homologues à voir l'équilibre travail-vie personnelle comme étant un facteur déterminant dans leur définition d'une carrière.
- Les personnes qui ont fait des études universitaires ou supérieures (33 %) et celles qui sont nées à l'étranger (33 %) sont plus susceptibles d'accorder une importance supérieure aux possibilités d'avancement professionnel.
- Les perspectives d'emploi et la possibilité de travailler de ses mains sont perçues comme plus importantes par ceux dont la langue maternelle est l'anglais (à savoir, 19 % et 7 %, respectivement).
- Ceux dont la langue maternelle diffère de ce groupe (49 %) priorisent davantage la satisfaction professionnelle.
- Les répondants dont le ménage comprend des enfants sont plus susceptibles d'affirmer que la possibilité d'être son propre patron (14 %), le soutien financier offert pendant la formation (12 %), et la possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail (10 %) sont importants.
- À raison de 15 %, les personnes qui s'identifient comme 2ELGBTQIA+ sont plus susceptibles d'affirmer qu'il est important d'avoir un emploi ou un employeur respectueux de l'environnement.
- Les répondants qui vivent au Canada depuis au moins 2018 ont davantage tendance à indiquer que le salaire (68 %) et la possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail (9 %) sont d'importants facteurs.

- Ceux qui n'ont jamais travaillé dans le secteur des métiers spécialisés sont moins susceptibles de valoriser la possibilité d'être son propre patron (8 %) ou de travailler de ses mains (3 %), alors que les personnes qui exercent dans ce secteur ont moins tendance à citer leur paie en ce sens (43 %).

Après leur secondaire, les trois-quarts des répondants (73 %) comptaient entreprendre ou ont entrepris des études, par exemple, de niveau universitaire (45 %) ou collégial (28 %), alors que nettement moins de personnes (14 %) envisageaient d'amorcer un travail permanent à temps plein (14 %) ou des études professionnelles dans une école de métiers (14 %).

Les jeunes adultes étaient plus que deux fois plus susceptibles que les jeunes d'indiquer avoir amorcé un travail permanent à temps plein (17 % contre 7 %) et un nombre supérieur de jeunes ont dit envisager d'amorcer des études professionnelles dans une école de métiers (7 % contre 4 %). Une ferme moitié (50 %) de celles qui s'identifient au genre féminin ont dit prévoir entreprendre des études universitaires ou l'avoir fait après leur secondaire, comparativement à 40 % des répondants qui s'identifient en tant qu'hommes.

Tableau A2 : Q8 et Q9. Après vos études secondaires, que vous attendiez-vous à faire/qu'avez-vous fait parmi les choix suivants ?  
 Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Entreprendre des études universitaires	45 %	49 %	44 %	40 %	50 %
	–	–	–	–	D
Entreprendre des études collégiales	28 %	28 %	28 %	27 %	29 %
	–	–	–	–	–
Amorcer un travail permanent à temps plein	14 %	7 %	17 %	18 %	12 %
	–	–	B	E	–
Entreprendre des études professionnelles dans une école de métiers	4 %	7 %	4 %	6 %	2 %
	–	C	–	E	–
Autre	4 %	1 %	5 %	3 %	4 %
	–	–	B	–	–
NSP/PR	4 %	9 %	2 %	5 %	2 %
	–	C	–	E	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui demeurent au Québec, ceux dont la langue maternelle est le français, et ceux qui ne connaissent pas bien les métiers spécialisés sont les plus susceptibles d'affirmer envisager d'entreprendre (73 %, 66 % et 49 %, respectivement) des études collégiales ou professionnelles dans une école de métiers ou l'avoir déjà fait (62 %, 59 % et 47 %, respectivement) après leur secondaire.

## Partie B : Attitudes envers les métiers spécialisés et perception de ces métiers en tant que choix de carrière viable

La partie B se penche sur l'expérience relative aux métiers spécialisés au sein des répondants, et de leur entourage. Elle explore le degré de connaissance et l'impression de ce secteur, y compris les projets de carrière et la probabilité de songer à une carrière dans un métier spécialisé dans le futur.

Les raisons d'opter pour une telle carrière et les obstacles à cette décision sont également mis en lumière, de même que le rôle que jouent les perceptions d'une carrière dans un métier spécialisé et l'approbation d'autrui dans le choix d'un parcours professionnel.

### Connaissance des métiers spécialisés

Les jeunes et les jeunes adultes se sont avérés connaître plutôt bien ce qu'on entend par « métiers spécialisés ». La vaste majorité des répondants (81 %) savaient au moins plutôt bien ce qu'on entend par métiers spécialisés, dont 44 % indiquant bien ou très bien connaître ce secteur. Une personne sur six (16 %) a affirmé ne pas connaître le domaine. Les jeunes adultes sont plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes (46 % contre 39 %) d'affirmer bien ou très bien connaître le secteur.

À raison d'un cinquième (21 %), les répondants qui s'identifient en tant qu'hommes sont plus susceptibles d'indiquer très bien connaître ce qu'on entend par métiers spécialisés, alors que celles qui s'identifient au genre féminin tendent davantage à décrire leur degré de connaissance comme plus ou moins bon (41 %).

Fait encourageant, lorsqu'on le compare aux résultats de l'étude de référence de 2021 ([POR 026-21](#)), le degré de connaissance s'est accru de 13 pour cent, passant de 68 % à 81 %, chez ceux qui disent connaître plus ou moins bien le secteur, et de 15 pour cent, passant de 29 % à 44 %, chez les personnes qui affirment bien ou très bien connaître les métiers spécialisés.

Tableau B1 : Q11. Dans quelle mesure connaissez-vous les métiers spécialisés ?  
 Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Très bien	17 %	15 %	18 %	21 %	13 %
	–	–	–	E	–
Bien	27 %	25 %	27 %	28 %	25 %
	–	–	–	–	–
Plus ou moins bien	37 %	39 %	37 %	34 %	41 %
	–	–	–	–	D
Un peu	13 %	14 %	13 %	12 %	13 %
	–	–	–	–	–
Pas du tout	3 %	4 %	3 %	3 %	4 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	2 %	3 %	2 %	2 %	3 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les participants du Québec (39 %) de même que ceux dont la langue maternelle est le français (37 %), qui ne sont pas susceptibles d'envisager de faire carrière dans un métier spécialisé (19 %), qui n'ont pas recommandé une telle carrière (24 %) ou qui ne connaissent pas quelqu'un qui travaille dans ce secteur (21 %) sont plus susceptibles que leurs homologues d'affirmer ne pas du tout connaître les métiers spécialisés.

Les répondants ont été invités à nommer les emplois qu'ils associent aux métiers spécialisés ; malgré la grande diversité des réponses, deux se démarquent et s'inscrivent en tête des carrières mentionnées. En effet, à cette question, près de la moitié des répondants ont cité les rôles de plombier (47 %) et d'électricien (45 %). À l'inverse, bien qu'ils figurent également en tête de liste, les rôles de menuisier ou d'ébéniste (29 %), de mécanicien (20 %), de soudeur (18 %) et de travailleur de la construction (15 %) ont été cités par considérablement moins de répondants.

Les jeunes sont plus susceptibles de nommer une variété d'emplois associés aux métiers spécialisés, et les participantes qui s'identifient au genre féminin tendent plus que leurs homologues masculins d'y associer le métier de travailleur de la construction (17 % contre 12 %) et celui de coiffeur (7 % contre 3 %).

Tableau B2 : Q12. Veuillez énumérer les types d'emplois que vous associez aux métiers spécialisés.

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Plombier	47 %	54 %	45 %	46 %	47 %
	–	C	–	–	–
Électricien	45 %	50 %	43 %	44 %	45 %
	–	C	–	–	–
Menuisier ou ébéniste	29 %	33 %	28 %	27 %	31 %

	–	C	–	–	–
Mécanicien	20 %	26 %	18 %	18 %	22 %
	–	C	–	–	–
Soudeur	18 %	19 %	17 %	17 %	18 %
	–	–	–	–	–
Travailleur de la construction (sans précision)	15 %	15 %	15 %	12 %	17 %
	–	–	–	–	D
Professionnel de la santé (médecin, personnel infirmier, etc.)	7 %	9 %	6 %	6 %	8 %
	–	–	–	–	–
Cuisinier ou pâtissier	7 %	8 %	7 %	6 %	7 %
	–	–	–	–	–
Coiffeur ou barbier	5 %	7 %	4 %	3 %	7 %
	–	C	–	–	D
Technicien en CVCA	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
	–	–	–	–	–
Ingénieur (sans précision)	4 %	3 %	4 %	4 %	3 %
	–	–	–	–	–
Peintre	3 %	3 %	3 %	3 %	3 %
	–	–	–	–	–
Autre	31 %	29 %	32 %	31 %	32 %
	–	–	–	–	–
Aucune mention	1 %	1 %	0 %	1 %	0 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	11 %	6 %	13 %	13 %	9 %
	–	–	B	E	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Ceux qui ont une impression positive des métiers spécialisés (92 %), qui les connaissent plus ou moins bien (91 %) ou bien (92 %), qui n'ont jamais travaillé dans ce secteur (92 %) ou qui prévoient entreprendre des études universitaires ou l'ont fait après leur secondaire (93 %) sont plus susceptibles que leurs homologues de nommer des métiers spécialisés.

### Impressions des métiers spécialisés

À partir d'une échelle de trois points, les répondants ont été invités à donner leur impression des métiers spécialisés. Plus de la moitié (55 %) des répondants ont dit avoir une opinion positive des métiers spécialisés, tandis que 41 % ont dit en avoir une opinion neutre et seulement 1 % ont affirmé que les métiers spécialisés évoquaient une impression négative.

Quoiqu'il n'y ait qu'une mince différence entre les différents groupes prioritaires, les répondants qui s'identifient en tant qu'hommes sont plus susceptibles d'avoir une impression positive des métiers spécialisés (à raison de 60 %), alors que leurs homologues féminines tendent davantage à en avoir une impression neutre (46 %).

Comparativement à l'étude de référence menée en 2021 ([POR 026-21](#)), ces résultats demeurent statistiquement inchangés.

Tableau B3 : Q13. Lorsque vous pensez aux métiers spécialisés, cela vous donne généralement une impression positive, neutre ou négative ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Positive	55 %	52 %	56 %	60 %	50 %
	–	–	–	E	–
Neutre	41 %	42 %	41 %	37 %	46 %
	–	–	–	–	D
Négative	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	3 %	4 %	2 %	2 %	3 %
	–	C	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- On retrouve, en pourcentages plus importants, les impressions positives des métiers spécialisés chez les répondants dont le revenu du ménage est d'au moins 100 000 \$ (64 %) et ceux dont le foyer compte des enfants (60 %), de même que ceux qui disent bien connaître les métiers spécialisés (72 %), qui sont susceptibles d'envisager de faire carrière dans ce secteur (65 %) ou d'en recommander une (67 %), qui prévoient travailler à temps plein après leurs études secondaires ou l'on fait (66 %) ou qui recherchent parfois ou souvent de l'information sur les options de carrière (58 %).
- En revanche, ceux qui n'ont jamais travaillé dans le secteur des métiers spécialisés (44 %) et qui ne connaissent pas de tels travailleurs (56 %) tendent davantage à avoir une impression neutre du domaine.

### Expérience de travail ou prise en considération d'une carrière dans les métiers spécialisés

Alors qu'un quart des répondants (26 %) ont affirmé travailler actuellement (12 %) ou avoir déjà travaillé (15 %) dans le secteur des métiers spécialisés, ces pourcentages varient grandement au sein des groupes prioritaires ou de ceux basés sur l'identité de genre. Deux fois plus de jeunes adultes ont dit avoir actuellement ou avoir déjà eu un emploi dans ce secteur (30 %) comparativement aux jeunes (15 %). Similairement, les répondants qui s'identifient en tant qu'hommes sont plus susceptibles que celles qui s'identifient au genre féminin d'avoir de l'expérience de travail dans le secteur des métiers spécialisés (33 % contre 19 %).

Comparativement à l'étude de référence menée en 2021 ([POR 026-21](#)), davantage de répondants ont affirmé cette fois-ci travailler actuellement dans le secteur des métiers spécialisés ou l'avoir déjà fait (26 % comparativement à 19 %). À noter, les options de réponse ont été modifiées dans la présente vague pour indiquer s'il s'agissait d'expérience actuelle ou antérieure ; l'impact qu'a eu ce changement sur les résultats, s'il y a lieu, ne peut être mesuré.

Tableau B4 : Q14. Travaillez-vous actuellement ou avez-vous déjà travaillé dans des métiers spécialisés ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Oui, je travaille actuellement dans un métier spécialisé	12 %	8 %	13 %	15 %	8 %
	–	–	B	E	–
Oui, j'ai déjà travaillé dans des métiers spécialisés	15 %	7 %	17 %	18 %	11 %
	–	–	B	E	–
Non, je n'ai jamais travaillé dans des métiers spécialisés	69 %	82 %	65 %	62 %	78 %
	–	C	–	–	D
Je ne suis pas sûr	4 %	4 %	4 %	5 %	3 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les plus susceptibles d'avoir déjà travaillé dans le secteur des métiers spécialisés ou de le faire actuellement comprennent les répondants qui ont une impression positive du domaine (32 %), qui connaissent bien ces métiers (38 %), qui recommanderaient une telle carrière (37 %), qui ont un proche travaillant dans le secteur (42 %), qui prévoient travailler à temps plein après le secondaire ou qui l'ont fait (48 %) et qui recherchent au moins occasionnellement de l'information sur les options de carrière (31 %).

On a demandé aux personnes n'ayant jamais travaillé dans le secteur des métiers spécialisés si elles avaient déjà envisagé une telle carrière. La possibilité d'une carrière dans un métier spécialisé s'est avérée une question clivante ; en effet, 47 % des répondants ont indiqué avoir envisagé un tel parcours, et 53 % ont dit ne pas l'avoir fait. Comme pour ce qui concerne l'expérience dans le domaine, les jeunes adultes (49 %) et les répondants qui s'identifient en tant qu'hommes (56 %) sont plus susceptibles de dire qu'ils avaient déjà envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé, comparativement à 42 % des jeunes et à 39 % des répondantes qui s'identifient au genre féminin.

Comparativement à l'étude de référence menée en 2021 ([POR 026-21](#)), ces résultats demeurent statistiquement inchangés.

Tableau B5 : Q15. Avez-vous déjà envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé ?  
 Échantillon : Les répondants qui ne travaillent pas actuellement ou n'ont jamais travaillé dans le secteur des métiers spécialisés.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Oui	47 %	42 %	49 %	56 %	39 %
	–	–	B	E	–
Non	53 %	58 %	51 %	44 %	61 %
	–	C	–	–	D
Taille de l'échantillon	1 115	619	496	486	606
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui ont une impression positive des métiers spécialisés (57 %), qui connaissent bien ce secteur (55 %), qui recommanderaient une carrière dans le domaine (58 %), qui prévoient travailler à temps plein après leurs études secondaires ou qui l'ont

déjà fait (70 %) ou qui recherchent de l'information sur les options de carrière au moins occasionnellement (53 %) sont plus susceptibles que leurs homologues d'affirmer avoir envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé.

Afin de mieux comprendre les moteurs de l'intérêt pour ce secteur d'emploi, on a demandé aux répondants ayant déjà songé à faire carrière dans un métier spécialisé d'approfondir leur réponse. Parmi ceux qui avaient déjà envisagé une telle carrière, le salaire perçu (40 %) constituait la principale raison derrière leur réponse, une précision avancée surtout par les jeunes adultes (44 %) et ceux qui s'identifient en tant qu'hommes (47 %).

Deux fois moins de répondants ont soumis une autre raison à cette question. Ainsi, les perspectives d'emploi (16 %), l'intérêt ou le plaisir (15 %), le travail manuel (11 %) et la quantité inférieure d'études requises (8 %) s'inscrivent en aval dans le classement des cinq principaux motifs invoqués. Les répondantes qui s'identifient au genre féminin ont été considérablement plus nombreuses à affirmer avoir déjà envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé par intérêt (19 %) ou pour explorer l'exercice d'un emploi créatif (3 %).

Tableau B6 : Q16. Veuillez indiquer la ou les raisons principales pour lesquelles vous avez envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé.

Échantillon : Les répondants qui ont déjà envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Bon salaire, rémunération ou paie élevée	40 %	29 %	44 %	47 %	33 %
	–	–	B	E	–
Secteur en demande, perspectives ou possibilités d'emploi	16 %	18 %	16 %	19 %	14 %
	–	–	–	–	–
Intérêt ou plaisir	15 %	18 %	14 %	10 %	19 %
	–	–	–	–	D
Possibilité de travailler de ses mains, travail manuel	11 %	15 %	10 %	9 %	13 %
	–	–	–	–	–
Études moins longues, entrée plus rapide dans le marché du travail	8 %	11 %	7 %	11 %	6 %
	–	–	–	–	–
Sécurité ou stabilité d'emploi	7 %	5 %	8 %	9 %	6 %
	–	–	–	–	–
Acquisition de compétences utiles, apprentissage continu	6 %	3 %	7 %	6 %	6 %
	–	–	–	–	–
Travail gratifiant	3 %	2 %	4 %	4 %	2 %
	–	–	–	–	–
Flexibilité et équilibre travail-vie personnelle	3 %	3 %	3 %	3 %	4 %
	–	–	–	–	–
Travail autonome	3 %	3 %	3 %	2 %	5 %
	–	–	–	–	–
Bons emplois, bonnes carrières (sans précision)	3 %	4 %	2 %	2 %	3 %
	–	–	–	–	–
Travail à l'extérieur, emploi ailleurs qu'à un bureau	2 %	3 %	1 %	2 %	2 %
	–	–	–	–	–
Entreprise familiale	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %

	–	–	–	–	–
Travail créatif	1 %	2 %	1 %	0 %	3 %
	–	–	–	–	D
Mauvaises notes, difficultés scolaires, secteur plus facile à intégrer	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	–	–	–	–	–
Faible coût, formation plus abordable, études sans endettement, financement gouvernemental	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
	–	–	–	–	–
Option de rechange, diversification des possibilités, plan B	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
	–	–	–	–	–
Autre	3 %	4 %	2 %	2 %	3 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	6 %	8 %	6 %	6 %	6 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	500	260	240	251	236
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

Aucune autre différence démographique significative n'a été observée.

En revanche, on a demandé à ceux n'ayant jamais songé à faire carrière dans un métier spécialisé d'expliquer leur position. Chez ces personnes, le fait d'avoir d'autres aspirations professionnelles (26 %) et l'absence d'intérêt pour ces métiers ou la priorisation d'autres intérêts (24 %, ou 28 % parmi celles qui s'identifient au genre féminin) étaient les principales raisons invoquées avec, en aval, une incompatibilité personnelle avec le travail manuel ou une aversion pour ce dernier (17 %). Les jeunes sont deux fois plus susceptibles que les jeunes adultes d'affirmer qu'ils préféreraient poursuivre leurs études (11 % contre 6 %).

Des différences notables ont été observées depuis l'étude qualitative menée en 2021 ([POR 126-20](#)). Plus précisément, au cours de cette étude, le nombre faible, voire négligeable, de mentions d'obstacles selon lesquels ces types de métiers seraient hautement spécialisés (et donc difficilement transférables), seraient saisonniers et vulnérables aux fluctuations économiques, et impliqueraient l'obligation de procéder régulièrement à une mise à jour ou à un renouvellement de certification, alors que ces résultats s'avéraient conclusifs en 2021. Les obstacles se rapportant à la stigmatisation ou aux perceptions des rôles de genre sont ressortis moins souvent cette fois-ci qu'au cours de l'étude de référence, mais l'impression que les métiers spécialisés sont physiquement exigeants continue de faire figure d'entrave aux yeux de plusieurs. Par prudence, on mentionnera toutefois que cette comparaison est de nature exploratoire, car les méthodologies appliquées et l'échantillon consulté diffèrent d'un ensemble à l'autre.

Tableau B7 : Q17. Veuillez indiquer la ou les raisons principales pour lesquelles vous n'avez pas envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé.

Échantillon : Les répondants n'ayant jamais envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
J'ai d'autres aspirations professionnelles	26 %	30 %	24 %	24 %	27 %
	–	–	–	–	–
Cela ne m'intéresse pas, j'ai d'autres intérêts	24 %	24 %	25 %	19 %	28 %
	–	–	–	–	D
Je ne suis pas manuel ou habile de mes mains, je n'aime pas le travail manuel	17 %	13 %	18 %	19 %	15 %
	–	–	–	–	–
Je souhaite poursuivre mes études	7 %	11 %	6 %	6 %	8 %
	–	C	–	–	–
Ces emplois sont physiquement exigeants, laborieux	6 %	4 %	6 %	8 %	4 %
	–	–	–	–	–
Le salaire est faible	5 %	6 %	5 %	4 %	6 %
	–	–	–	–	–
Ces emplois sont stigmatisants, perçus comme étant de faible statut	2 %	2 %	2 %	4 %	2 %
	–	–	–	–	–
Mon genre, mes perceptions des rôles de genre	2 %	0 %	2 %	0 %	3 %
	–	–	–	–	D
Je ne sais/savais pas de quoi il s'agit/s'agissait	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %
	–	–	–	–	–
Instabilité d'emploi	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %
	–	–	–	–	–
Autre	5 %	4 %	6 %	7 %	3 %
	–	–	–	–	–
Aucune raison	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	9 %	10 %	9 %	14 %	6 %
	–	–	–	E	–
Taille de l'échantillon	614	358	256	235	369
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

Aucune autre différence démographique significative n'a été observée.

Tous les répondants ont dû évaluer, sur une échelle de 4 points, la probabilité qu'ils envisagent de faire carrière dans un métier spécialisé dans le futur. Une faible majorité des répondants (55 %) ont affirmé ne pas être susceptibles d'envisager de faire carrière dans un métier spécialisé dans le futur, alors que 39 % ont indiqué être au moins plutôt susceptibles de le faire.

De plus, quoiqu'un pourcentage comparable de jeunes et de jeunes adultes sont susceptibles d'envisager un tel parcours (39 %), les jeunes sont deux fois plus enclins à dire qu'il serait « très probable » qu'ils le fassent (15 % comparativement à 7 %, pour les jeunes adultes). Les probabilités varient également d'un genre à l'autre ; en effet, plus de quatre répondants sur dix

s'identifiant en tant qu'hommes (44 %) se disent très enclins, alors que ce taux s'élève à 35 % chez celles qui s'identifient au genre féminin.

Tableau B8 : Q18. Dans quelle mesure est-il probable que vous envisagiez de faire carrière dans un métier spécialisé dans l'avenir ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Très probable	9 %	15 %	7 %	11 %	8 %
	–	C	–	–	–
Assez probable	30 %	24 %	32 %	32 %	27 %
	–	–	B	–	–
Pas très probable	39 %	37 %	39 %	39 %	38 %
	–	–	–	–	–
Pas du tout probable	17 %	15 %	17 %	12 %	21 %
	–	–	–	–	D
NSP/PR	6 %	9 %	4 %	5 %	6 %
	–	C	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 115	619	496	486	606
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui ont achevé des études universitaires ou supérieures (63 %), dont le revenu du ménage est de 100 000 \$ ou plus (64 %), qui affirment parler le français comme langue maternelle (68 %), qui n'ont pas d'enfants (60 %), qui prévoient entreprendre des études universitaires ou qui l'ont fait après leur secondaire (64 %) et qui recherchent rarement de l'information sur les options de carrière, ou ne le font jamais (65 %) ne tendent davantage que leurs homologues à se dire peu enclins à envisager de faire carrière dans un métier spécialisé.

Alors que peu s'estimaient susceptibles d'envisager personnellement ce type de carrière (39 %), plus de la moitié des répondants (59 %) ont affirmé l'avoir déjà recommandé à quelqu'un ou y avoir songé. En ce qui concerne les groupes prioritaires, près des deux tiers (64 %) des jeunes adultes ont déjà recommandé une carrière dans un métier spécialisé ou le feraient comparativement à quatre jeunes sur dix (42 %).

Tableau B9 : Q19. Avez-vous déjà recommandé ou envisagé de recommander une carrière dans les métiers spécialisés à quelqu'un ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Oui	59 %	42 %	64 %	58 %	60 %
	–	–	B	–	–
Non	41 %	58 %	36 %	42 %	40 %
	–	C	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les plus enclins à recommander une carrière dans un métier spécialisé sont, notamment, les répondants qui travaillent à temps plein (71 %), qui vivent au Canada depuis cinq ans ou moins (69 %), qui ont une opinion positive du secteur (72 %), qui disent bien connaître les métiers spécialisés (73 %), qui prévoient travailler à temps plein après leurs études secondaires ou qui l'ont fait (70 %) ou qui recherchent au moins parfois de l'information sur les options de carrière (62 %).
- À l'inverse, ceux qui ont au plus achevé leur secondaire (52 %), qui disent avoir pour langue maternelle le français (51 %), qui n'ont jamais travaillé dans le secteur des métiers spécialisés (49 %) ou qui ne connaissent pas de travailleurs dans le domaine (61 %) sont les plus susceptibles de n'avoir jamais recommandé ou envisagé de recommander une carrière dans un métier spécialisé.

Les répondants ont été invités à examiner une liste de raisons potentielles pour laquelle une personne pourrait envisager de faire carrière dans un métier spécialisé. Alors que la majorité des répondants ont jugé au moins plutôt convaincantes les six raisons présentées, les plus persuasives se sont avérées la possibilité de gagner de l'argent tout en apprenant (91 %), la possibilité de se passionner pour son métier (89 %) et la possibilité d'acquérir des compétences transférables (87 %).

De solides majorités de répondants voyaient également le fait qu'il existe plus de 300 métiers spécialisés (81 %), la possibilité de démarrer sa propre entreprise (77 %) et la possibilité de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques (68 %) comme de bons arguments.

Tableau B10 : Q33 à 38. Chacun des énoncés suivants correspond à une raison pour laquelle une personne pourrait envisager de faire carrière dans un métier spécialisé. Veuillez indiquer la mesure dans laquelle chacun des énoncés suivants est une raison convaincante pour vous, personnellement.

Échantillon : Tous les répondants.

Rangée, %	Net : Raison convaincante	Très convaincante	Assez convaincante	Pas très convaincante	Pas du tout convaincante	NSP/ PR
Il est possible de gagner de l'argent tout en apprenant	91 %	60 %	31 %	5 %	1 %	3 %
Il est possible de se passionner pour son métier	89 %	56 %	33 %	5 %	2 %	4 %
Il est possible d'acquérir des compétences transférables	87 %	46 %	41 %	7 %	2 %	4 %
Il existe plus de 300 métiers spécialisés au Canada	81 %	41 %	40 %	10 %	3 %	6 %
Il est possible de démarrer sa propre entreprise	77 %	38 %	38 %	15 %	5 %	3 %
Il est possible de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques	68 %	31 %	38 %	16 %	7 %	8 %

Plus de neuf répondantes s'identifiant au genre féminin sur dix ont été d'avis que la possibilité de gagner de l'argent tout en apprenant (94 %) et la possibilité de se passionner pour son métier (92 %) constituaient des raisons convaincantes. L'acquisition de compétences transférables (88 %) et la contribution à l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques (71 %) s'avéraient interpeler davantage les jeunes adultes.

Tableau B11 : Q33 à 38. Chacun des énoncés suivants correspond à une raison pour laquelle une personne pourrait envisager de faire carrière dans un métier spécialisé. Veuillez indiquer la mesure dans laquelle chacun des énoncés suivants est une raison convaincante pour vous, personnellement.

Échantillon : Tous les répondants, pourcentages de ceux ayant jugé très convaincante et assez convaincante chaque option.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Il est possible de gagner de l'argent tout en apprenant	91 %	92 %	90 %	88 %	94 %
	–	–	–	–	D
Il est possible de se passionner pour son métier	89 %	88 %	89 %	87 %	92 %
	–	–	–	–	D
Il est possible d'acquérir des compétences transférables	87 %	84 %	88 %	86 %	88 %
	–	–	B	–	–
Il existe plus de 300 métiers spécialisés au Canada	81 %	79 %	82 %	79 %	83 %
	–	–	–	–	–
Il est possible de démarrer sa propre entreprise	77 %	74 %	77 %	77 %	77 %
	–	–	–	–	–
Il est possible de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques	68 %	60 %	71 %	67 %	70 %
	–	–	B	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui ont une opinion positive des métiers spécialisés, qui connaissent bien le secteur, qui se disent susceptibles d'envisager de faire carrière dans un métier spécialisé, qui recommanderaient ce parcours ou qui ont un proche travaillant dans ce domaine tendent davantage à juger convaincantes l'ensemble ou la plupart des raisons présentées.

### Attitudes à l'égard des métiers spécialisés

Les répondants ont été invités à examiner une liste d'aspects d'une carrière et à indiquer ceux qui les attiraient le plus et le moins pour ce qui est de faire carrière dans un métier spécialisé. Hormis les effets sur la santé, l'équilibre travail-vie personnelle, le statut et la durabilité environnementale, tous les aspects présentés se sont avérés plaire plutôt que déplaire à davantage de répondants, dans le contexte d'une carrière dans un métier spécialisé. Fait intéressant, cinq des treize aspects ont été vus comme favorables et défavorables par des pourcentages comparables de répondants, à savoir, la possibilité de travailler de ses mains, l'équilibre travail-vie personnelle, la satisfaction professionnelle, le soutien financier offert et les possibilités d'avancement professionnel.

Tableau B12 : Q20. En général, les différentes options de carrière ont à la fois des aspects qui plaisent et qui déplaisent aux gens. Veuillez indiquer les aspects qui vous plaisent le plus de la possibilité de faire carrière dans un métier spécialisé.

Échantillon : Tous les répondants (n = 1 514).

Colonnes, %	Aspect attrayant	Aspect dissuasif
Le salaire	46 %	17 %
Les emplois offerts	33 %	13 %
La possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail	28 %	8 %
La stabilité d'emploi	25 %	16 %
La possibilité de travailler de ses mains	25 %	22 %
L'équilibre travail-vie personnelle	20 %	21 %
La possibilité d'être son propre patron	20 %	8 %
La satisfaction professionnelle	19 %	14 %
Le soutien financier offert pendant la formation et l'apprentissage	16 %	11 %
Les possibilités d'avancement professionnel	13 %	8 %
Les effets sur la santé	6 %	43 %
Le statut	5 %	19 %
Un emploi ou un employeur respectueux de l'environnement	5 %	8 %
Aucune de ces réponses	1 %	4 %
NSP/PR	4 %	9 %

Une pluralité de répondants (46 %) étaient d'avis que le salaire est l'aspect le plus attrayant d'une carrière dans un métier spécialisé, et environ trois personnes sur dix ont évoqué en ce sens les perspectives d'emploi (33 %) et la possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail (28 %). Un quart des répondants ont mentionné la stabilité d'emploi (25 %) ou la possibilité de travailler de ses mains (25 %) comme étant les aspects les plus avantageux d'une carrière dans un métier spécialisé.

En dépit des quelques différences particulières au sein des groupes prioritaires et de ceux basés sur l'identité de genre, ces populations s'entendaient globalement sur ce qui peut inciter quelqu'un à faire carrière dans un métier spécialisé.

Tableau B13 : Q20. En général, les différentes options de carrière ont à la fois des aspects qui plaisent et qui déplaisent aux gens. Veuillez indiquer les aspects qui vous plaisent le plus de la possibilité de faire carrière dans un métier spécialisé.

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Le salaire	46 %	47 %	46 %	50 %	43 %
	–	–	–	E	–
Les emplois offerts	33 %	33 %	33 %	35 %	31 %
	–	–	–	–	–

La possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail	28 %	31 %	27 %	26 %	31 %
	–	–	–	–	–
La stabilité d'emploi	25 %	27 %	25 %	27 %	24 %
	–	–	–	–	–
La possibilité de travailler de ses mains	25 %	25 %	25 %	24 %	27 %
	–	–	–	–	–
L'équilibre travail-vie personnelle	20 %	18 %	21 %	21 %	20 %
	–	–	–	–	–
La possibilité d'être son propre patron	20 %	23 %	19 %	19 %	20 %
	–	C	–	–	–
La satisfaction professionnelle	19 %	22 %	18 %	18 %	20 %
	–	–	–	–	–
Le soutien financier offert pendant la formation et l'apprentissage (par exemple, subventions ou prêts)	16 %	15 %	16 %	15 %	17 %
	–	–	–	–	–
Les possibilités d'avancement professionnel	13 %	9 %	14 %	12 %	13 %
	–	–	B	–	–
Les effets sur la santé	6 %	3 %	7 %	7 %	5 %
	–	–	B	–	–
Le statut	5 %	3 %	6 %	6 %	4 %
	–	–	B	–	–
Un emploi ou un employeur respectueux de l'environnement	5 %	3 %	5 %	5 %	5 %
	–	–	B	–	–
Aucune de ces réponses	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
	–	C	–	–	–
NSP/PR	4 %	4 %	3 %	4 %	4 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

Une pluralité de répondants (43 %) estimaient que les effets sur la santé constituent l'aspect le plus dissuasif d'une carrière dans un métier spécialisé, et deux personnes sur dix ont retenu en ce sens la possibilité de travailler de ses mains (22 %), l'équilibre travail-vie personnelle (21 %) et le statut (19 %). Chez les jeunes adultes et les répondants qui s'identifient en tant qu'hommes, l'équilibre travail-vie personnelle pouvant être atteinte en faisant carrière dans un métier spécialisé était perçu comme particulièrement dissuasif (23 % et 25 %, respectivement).

Tableau B14 : Q21. Veuillez également indiquer les aspects qui vous déplaisent le plus de la possibilité de faire carrière dans un métier spécialisé.

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Les effets sur la santé	43 %	38 %	44 %	40 %	45 %
	–	–	B	–	–
La possibilité de travailler de ses mains	22 %	21 %	22 %	20 %	24 %
	–	–	–	–	–
L'équilibre travail-vie personnelle	21 %	17 %	23 %	25 %	18 %
	–	–	B	E	–

Le statut	19 %	18 %	19 %	18 %	19 %
	–	–	–	–	–
Le salaire	17 %	18 %	17 %	19 %	16 %
	–	–	–	–	–
La stabilité d'emploi	16 %	14 %	17 %	17 %	16 %
	–	–	–	–	–
La satisfaction professionnelle	14 %	14 %	14 %	15 %	14 %
	–	–	–	–	–
Les possibilités d'avancement professionnel	14 %	14 %	13 %	14 %	13 %
	–	–	–	–	–
Les emplois offerts	13 %	11 %	13 %	13 %	13 %
	–	–	–	–	–
Le soutien financier offert pendant la formation et l'apprentissage (par exemple, subventions ou prêts)	11 %	8 %	12 %	12 %	9 %
	–	–	B	–	–
Un emploi ou un employeur respectueux de l'environnement	8 %	7 %	9 %	9 %	8 %
	–	–	–	–	–
La possibilité d'être son propre patron	8 %	7 %	9 %	9 %	8 %
	–	–	–	–	–
La possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail	8 %	7 %	8 %	10 %	5 %
	–	–	–	E	–
Autre	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	–	–	–	–	–
Aucune de ces réponses	4 %	6 %	3 %	5 %	3 %
	–	C	–	–	–
NSP/PR	9 %	15 %	8 %	7 %	13 %
	–	C	–	–	D
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

Aucune autre différence démographique significative n'a été observée.

Collectivement, les répondants semblaient éprouver de la confusion et mal comprendre le moment où une carrière dans un métier spécialisé peut débuter. Une pluralité de participants à l'étude savaient que ce type de carrière peut débuter pendant (43 %) ou après le secondaire (35 %) ou après avoir terminé une formation d'apprenti (35 %). Ils étaient moins nombreux à croire qu'une carrière dans un métier spécialisé peut commencer après avoir quitté le secondaire, sans obtenir son diplôme (19 %), après avoir achevé des études collégiales (20 %) ou au terme d'un programme de quatre ans (13 %).

Les jeunes adultes sont plus susceptibles que les jeunes de sélectionner une variété de points de départ dans le parcours éducatif où amorcer une carrière dans un métier spécialisé.

Tableau B15 : Q22. À votre connaissance, à quel moment peut-on commencer à faire carrière dans un métier spécialisé ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Pendant les études secondaires	43 %	44 %	43 %	43 %	42 %
	–	–	–	–	–
Seulement après avoir quitté l'école secondaire, que l'on soit diplômé ou non	19 %	17 %	20 %	22 %	16 %
	–	–	–	E	–
Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires	35 %	28 %	37 %	36 %	32 %
	–	–	B	–	–
Après avoir terminé une formation d'apprenti	35 %	35 %	35 %	33 %	37 %
	–	–	–	–	–
Après avoir terminé une formation collégiale	20 %	13 %	23 %	21 %	19 %
	–	–	B	–	–
Après avoir terminé un programme de quatre ans	13 %	6 %	15 %	13 %	11 %
	–	–	B	–	–
NSP/PR	6 %	7 %	6 %	5 %	7 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui demeurent au Québec (31 %) ou qui ne connaissent personne travaillant dans le secteur des métiers spécialisés (37 %) sont les moins susceptibles de croire qu'une carrière dans ce domaine pourrait débiter en parallèle des études secondaires.

En vue de mieux comprendre leur perception d'une carrière dans un métier spécialisé, on a demandé aux répondants d'examiner une liste d'énoncés et d'indiquer leur degré d'assentiment avec chacun. La vaste majorité des répondants (82 %) s'entendaient pour dire que les métiers spécialisés sont une option de carrière respectable et, fait encourageant, une solide majorité de gens étaient également d'avis qu'ils ont les compétences requises pour apprendre un tel métier (63 %). Une mince majorité de personnes ont dit souhaiter en apprendre davantage sur les carrières dans le secteur des métiers spécialisés (53 %) et les sources à consulter pour obtenir de l'information (53 %).

À l'inverse, la moitié des répondants (51 %) ont affirmé que l'idée de travailler dans un métier spécialisé ne les intéressait pas, et 39 % se disaient préoccupés par le fait qu'une carrière dans ce secteur ne requiert pas de diplôme universitaire.

Tableau B16 : Q23 à 31. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec chacun des énoncés suivants ?

Échantillon : Tous les répondants.

Rangée, %	Net : En accord	Fortement en accord	Plutôt en accord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	NS P/P R
-----------	-----------------	---------------------	------------------	------------------------------	---------------------	------------------------	----------

Les métiers spécialisés sont une option de carrière respectable	82 %	54 %	28 %	12 %	3 %	2 %	2 %
Je pense que j'ai les compétences nécessaires pour apprendre un métier spécialisé	60 %	25 %	35 %	18 %	15 %	4 %	4 %
Je souhaite en apprendre davantage sur les types d'options de carrière qu'offrent les métiers spécialisés	53 %	20 %	33 %	25 %	13 %	6 %	3 %
Je sais où aller chercher de l'information sur la façon d'apprendre un métier spécialisé	53 %	18 %	35 %	20 %	18 %	6 %	4 %
Les emplois dans les métiers spécialisés ne me plaisent pas autant que d'autres types d'emplois	51 %	19 %	32 %	24 %	14 %	8 %	3 %
Le fait de choisir une carrière qui ne demande pas de diplôme universitaire me préoccuperait	39 %	13 %	26 %	21 %	20 %	17 %	2 %

On a observé des différences notables dans le degré d'assentiment avec les énoncés perceptuels au sein des groupes prioritaires. Plus précisément, ceux qui s'identifient en tant qu'hommes sont plus susceptibles que celles s'identifiant au genre féminin d'être d'accord avec l'idée qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour apprendre un métier spécialisé (64 % contre 56 %) et sont moins enclins à dire qu'ils hésiteraient à pratiquer un métier qui ne requiert pas de formation universitaire (36 % contre 43 %).

Tableau B17 : Q23 à 31. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec chacun des énoncés suivants ?

Échantillon : Tous les répondants, pourcentages de ceux s'étant dits plutôt d'accord et fortement en accord avec chaque énoncé.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Les métiers spécialisés sont une option de carrière respectable	82 %	84 %	81 %	82 %	82 %
	–	–	–	–	–
Je pense que j'ai les compétences nécessaires pour apprendre un métier spécialisé	60 %	57 %	61 %	64 %	56 %
	–	–	–	E	–
Je souhaite en apprendre davantage sur les types d'options de carrière qu'offrent les métiers spécialisés	53 %	51 %	54 %	56 %	50 %
	–	–	–	–	–
Je sais où aller chercher de l'information sur la façon	53 %	56 %	52 %	54 %	51 %
	–	–	–	–	–

d'apprendre un métier spécialisé					
Les emplois dans les métiers spécialisés ne me plaisent pas autant que d'autres types d'emplois	51 %	54 %	50 %	50 %	53 %
	–	–	–	–	–
Le fait de choisir une carrière qui ne demande pas de diplôme universitaire me préoccuperait	39 %	40 %	38 %	36 %	43 %
	–	–	–	–	D
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui ont une opinion positive des métiers spécialisés, ceux qui disent bien connaître le secteur et ceux qui recommanderaient une carrière dans ce domaine sont les plus enclins à affirmer que les métiers spécialisés sont une option de carrière respectable, qu'ils ont les compétences nécessaires pour apprendre un tel métier, qu'ils souhaitent en apprendre davantage sur les options de carrière dans le secteur des métiers spécialisés et qu'ils savent où aller chercher de l'information à ce sujet.

La vaste majorité des répondants (82 %) s'entendaient pour dire que les métiers spécialisés sont une option de carrière respectable ; or, la moitié (51 %) ont indiqué n'avoir aucun intérêt pour ce secteur et quatre personnes sur dix estimaient (41 %) que des membres de leur entourage percevraient défavorablement ce type d'emploi.

En ce qui concerne les perceptions des métiers spécialisés au sein de leur entourage, six répondants sur dix (63 %) étaient d'avis que ces personnes seraient surprises s'ils poursuivaient une carrière dans ce domaine et quatre personnes sur dix (41 %) estimaient que leurs proches ne voient pas ce parcours comme une option de carrière respectable. De plus, 45 % des répondants ont admis accorder une grande importance à la façon dont les gens perçoivent leur carrière.

Tableau B18 : Q23 à 31. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec chacun des énoncés suivants ?

Échantillon : Tous les répondants.

Rangée, %	Net : En accord	Fortement en accord	Plutôt en accord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	NS P/P R
Si je décidais de faire carrière dans les métiers spécialisés, certains de mes proches en seraient surpris	63 %	34 %	29 %	16 %	11 %	7 %	4 %
Je me soucie beaucoup de la façon dont mon choix de carrière est perçu par les autres	45 %	15 %	30 %	20 %	20 %	13 %	2 %

Certaines personnes de mon entourage ne considèrent pas les métiers spécialisés comme une option de carrière respectable	41 %	16 %	25 %	18 %	18 %	17 %	6 %
--	------	------	------	------	------	------	-----

On a observé des différences notables dans le degré d'assentiment avec les énoncés perceptuels au sein des groupes prioritaires. Plus précisément, les jeunes adultes sont plus susceptibles que les jeunes d'affirmer que leur entourage serait surpris s'ils poursuivaient une carrière dans un métier spécialisé (65 % contre 57 %), que la façon dont leur choix de carrière est perçu compte beaucoup (47 % contre 39 %) et que certains de leurs proches percevraient défavorablement une carrière dans ce domaine (45 % contre 29 %).

Tableau B19 : Q23 à 31. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec chacun des énoncés suivants ?

Échantillon : Tous les répondants, pourcentages de ceux s'étant dits plutôt d'accord et fortement en accord avec chaque énoncé.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Si je décidais de faire carrière dans les métiers spécialisés, certains de mes proches en seraient surpris	63 %	57 %	65 %	60 %	65 %
	–	–	B	–	–
Je me soucie beaucoup de la façon dont mon choix de carrière est perçu par les autres	45 %	39 %	47 %	45 %	46 %
	–	–	B	–	–
Certaines personnes de mon entourage ne considèrent pas les métiers spécialisés comme une option de carrière respectable	41 %	29 %	45 %	40 %	42 %
	–	–	B	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

Aucune autre différence démographique significative n'a été observée.

### Obstacles perçus à l'entrée dans le secteur des métiers spécialisés

Tous les répondants ont été invités à énumérer les obstacles qui les empêcheraient de faire carrière dans un métier spécialisé. La moitié des répondants ont affirmé qu'il n'y avait pas d'obstacle à l'entrée dans le secteur des métiers spécialisés (39 %) ou qu'ils ne pouvaient en nommer un (10 %). Le coût (7 %) ou le manque de compétences ou d'expérience (6 %) ont été les obstacles les plus couramment cités, à raison d'une personne sur dix.

Au sein des groupes prioritaires, plus particulièrement, la moitié des jeunes (50 %) ont dit que rien ne les empêchait de faire carrière dans un métier spécialisé, comparativement à 36 % des jeunes adultes.

Tableau B20 : Q32 — Préambule : S'il y a lieu, veuillez indiquer les obstacles qui vous empêcheraient de faire carrière dans un métier spécialisé.

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Frais ou coût de la formation	7 %	5 %	8 %	8 %	7 %
	–	–	B	–	–
Manque de talent, de compétence, d'expérience ou d'habileté manuelle	6 %	5 %	6 %	8 %	3 %
	–	–	–	E	–
Intérêt (aucun intérêt)	5 %	7 %	5 %	4 %	6 %
	–	–	–	–	–
Formation, éducation, certification	5 %	3 %	5 %	5 %	5 %
	–	–	–	–	–
Santé, maladie, handicap	5 %	4 %	5 %	4 %	4 %
	–	–	–	–	–
Carrière actuelle ou voie professionnelle déjà entreprise	4 %	2 %	5 %	4 %	4 %
	–	–	B	–	–
Force ou capacité physique	4 %	4 %	4 %	2 %	6 %
	–	–	–	–	D
Temps	3 %	1 %	4 %	3 %	4 %
	–	–	B	–	–
Famille (attentes, pression, etc.)	2 %	3 %	2 %	2 %	3 %
	–	–	–	–	–
Genre	2 %	2 %	2 %	0 %	4 %
	–	–	–	–	D
Statut, stigmatisation, perception	2 %	2 %	2 %	1 %	3 %
	–	–	–	–	D
Faible salaire ou rémunération	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %
	–	–	–	–	–
Effort, dur labeur, conditions de travail difficiles, travail manuel	2 %	1 %	2 %	2 %	2 %
	–	–	–	–	–
Manque de connaissances sur les métiers spécialisés, besoin de plus d'information	2 %	1 %	2 %	2 %	1 %
	–	–	–	–	–
Emploi, formation d'apprenti, recherche d'emploi ou de stage	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %
	–	–	–	–	–
Âge	1 %	1 %	2 %	1 %	2 %
	–	–	–	–	–
Emplacement, distance à parcourir	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
	–	–	–	–	–
Risques, danger, métier dangereux	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
	–	–	–	–	–
Mauvaises notes	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %
	–	–	–	–	–
Autre	4 %	3 %	5 %	5 %	3 %
	–	–	B	–	–
Aucun obstacle	39 %	50 %	36 %	41 %	37 %
	–	C	–	–	–
NSP/PR	10 %	8 %	11 %	11 %	9 %
	–	–	–	–	–

Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

Aucune autre différence démographique significative n'a été observée.

Les répondants se répartissaient de façon égale quant à l'importance qu'ils accordent au fait qu'un choix de carrière reçoive l'aval d'autrui, avec environ trois personnes sur dix ayant affirmé que cet aspect est important (32 %), qu'il n'est pas important (30 %) ou que c'est plutôt important (35 %).

Tableau B21 : Q32. Dans quelle mesure est-il important pour vous que vos proches, comme votre famille ou vos amis, approuvent votre choix de carrière ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Très important	11 %	10 %	12 %	12 %	11 %
	–	–	–	–	–
Important	21 %	21 %	20 %	21 %	20 %
	–	–	–	–	–
Plutôt important	35 %	40 %	33 %	33 %	36 %
	–	C	–	–	–
Peu important	21 %	19 %	22 %	21 %	22 %
	–	–	–	–	–
Pas du tout important	9 %	7 %	10 %	10 %	8 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	3 %	2 %	3 %	4 %	3 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants ayant achevé des études universitaires ou supérieures (38 %), ceux qui sont nés au Canada (41 %) et ceux qui affirment bien connaître les métiers spécialisés (40 %) sont plus susceptibles que leurs homologues d'accorder une importance au fait que leurs proches approuvent leur choix de carrière.
- À l'inverse, les répondants qui demeurent au Québec (45 %), ceux dont la langue maternelle est le français (45 %) et ceux qui ont déjà travaillé dans le secteur des métiers spécialisés (38 %) sont moins enclins que leurs homologues à être d'avis qu'il est important que leur entourage donne son aval à leur choix de carrière.

## Partie C : Habitudes en matière de médias pour orienter la campagne publicitaire

La partie C explore la fréquence à laquelle les répondants se renseignent sur les options de carrière, les sources qu'ils consultent à cet effet, et la mesure dans laquelle ils connaissent les programmes et services gouvernementaux s'offrant à eux relativement aux métiers spécialisés.

On a demandé aux répondants d'indiquer, sur une échelle de quatre points, la fréquence (s'il y a lieu) à laquelle ils recherchent de l'information sur les options de carrière. Les deux tiers des répondants (67 %) ont admis procéder à de telles recherches, y compris une personne sur six ayant indiqué le faire souvent (16 %). Seulement 5 % ont affirmé ne jamais rechercher de l'information sur les options de carrière.

Tableau C1 : Q41. S'il y a lieu, à quelle fréquence recherchez-vous de l'information sur les options de carrière ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Souvent	16 %	14 %	17 %	15 %	17 %
	–	–	–	–	–
Parfois	51 %	53 %	50 %	52 %	50 %
	–	–	–	–	–
Rarement	25 %	23 %	25 %	25 %	25 %
	–	–	–	–	–
Jamais	5 %	5 %	5 %	4 %	6 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	3 %	4 %	3 %	4 %	2 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les personnes qui ne sont pas nées au Canada (74 %), qui ont indiqué volontairement être en situation de handicap (76 %), qui ont une opinion positive des métiers spécialisés (71 %), qui disent bien connaître le secteur (76 %), qui pourraient envisager de faire carrière dans un métier spécialisé (72 %) ou qui recommanderaient cette voie (71 %) sont plus enclines que leurs homologues à indiquer qu'elles recherchent de l'information sur les options de carrières au moins parfois.
- À l'inverse, les répondants qui demeurent au Québec (51 %) ainsi qu'au Manitoba et en Saskatchewan (55 %), qui ont pour langue maternelle le français (48 %), qui n'ont jamais travaillé dans le secteur des métiers spécialisés (64 %) ou qui prévoient entreprendre ou ont entrepris des études collégiales ou professionnelles dans une école de métiers sont moins susceptibles que leurs homologues d'affirmer rechercher souvent ou parfois de l'information sur les options de carrières.

Les principales sources consultées à cet effet sont les ressources des écoles ou de l'industrie (53 %), les sites Web du gouvernement (49 %) et les médias sociaux (48 %). Un tiers des répondants (32 %) ont dit consulter leurs parents ou tuteurs pour se renseigner sur les options de carrière.

Cette recherche fait écho à celle effectuée en 2021 ([POR 126-20](#)), où il s'est avéré que les médias sociaux étaient sans équivoque l'un des moyens les plus efficaces de joindre ces populations.

Les jeunes sont plus susceptibles que les jeunes adultes d'affirmer rechercher de l'information sur les options de carrière auprès de ressources de leur école ou de l'industrie (69 % contre 48 %) et auprès de leurs parents ou tuteurs (54 % contre 24 %), et ont moins tendance à se tourner vers les sites Web gouvernementaux pour ainsi se renseigner (38 % contre 53 %).

Tableau C2 : Q42. Veuillez indiquer, s'il y a lieu, les options que vous utilisez, parmi les suivantes, lorsque vous recherchez de l'information sur les options de carrière.

Échantillon : Les répondants ayant indiqué rechercher de l'information rarement, parfois ou souvent.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Ressources des écoles ou de l'industrie	53 %	69 %	48 %	51 %	55 %
	–	C	–	–	–
Sites Web du gouvernement	49 %	38 %	53 %	48 %	50 %
	–	–	B	–	–
Médias sociaux	48 %	45 %	49 %	48 %	48 %
	–	–	–	–	–
Parents ou tuteurs	32 %	54 %	24 %	31 %	32 %
	–	C	–	–	–
Internet, sites Web, recherches en ligne (sans précision)	2 %	3 %	2 %	2 %	3 %
	–	–	–	–	–
Autre	2 %	1 %	3 %	3 %	2 %
	–	–	B	–	–
NSP/PR	5 %	4 %	6 %	5 %	6 %
	–	–	B	–	–
Taille de l'échantillon	1 386	685	701	664	694
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

Aucune autre différence démographique significative n'a été observée.

Ceux qui priorisent les ressources des écoles ou de l'industrie ont indiqué consulter le plus souvent les sites Web des établissements d'enseignement postsecondaire (73 %), et étaient moins nombreux à faire appel aux sites de recrutement (47 %) ou à un conseiller ou une conseillère d'orientation dans un établissement scolaire (36 %). Les experts du secteur (30 %) et les syndicats (22 %) ont été invoqués en ce sens par les plus petits pourcentages de répondants. L'ensemble des ressources ont été mentionnées à divers degrés au sein des groupes prioritaires et des groupes basés sur l'identité de genre.

Tableau C3 : Q43. Veuillez indiquer, s'il y a lieu, les ressources des écoles ou de l'industrie que vous utilisez, parmi les suivantes, lorsque vous recherchez de l'information sur les options de carrière.

Échantillon : Les répondants ayant dit consulter les ressources des écoles ou de l'industrie.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Sites Web d'établissements postsecondaires, d'universités et de cégeps/collèges	73 %	70 %	74 %	68 %	77 %
	–	–	–	–	D
Sites de recrutement	47 %	27 %	56 %	51 %	42 %
	–	–	B	–	–
Conseiller/Conseillère d'orientation dans un établissement scolaire	36 %	59 %	25 %	35 %	37 %
	–	C	–	–	–
Site Web de spécialistes de l'industrie	30 %	18 %	35 %	32 %	26 %
	–	–	B	–	–
Sites Web de syndicats ou d'organismes de certification ou d'accréditation	22 %	14 %	26 %	29 %	16 %
	–	–	B	E	–
Autre	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %
	–	–	–	–	–
Aucune de ces réponses	2 %	2 %	2 %	1 %	3 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	2 %	3 %	2 %	3 %	1 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	808	474	334	365	421
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui ont achevé au plus leurs études secondaires (48 %) ou dont le revenu du ménage est d'au moins 100 000 \$ (43 %) sont plus susceptibles d'affirmer avoir consulté un conseiller ou une conseillère d'orientation dans un établissement scolaire pour se renseigner sur les options de carrière.

### Connaissance des programmes ou des services

Alors qu'une pluralité de répondants (30 %) ont admis ne connaître aucun programme ou service du gouvernement du Canada se rapportant aux métiers spécialisés ou à la formation d'apprenti, une personne sur cinq ayant répondu au sondage a affirmé connaître le Programme du Sceau rouge (21 %). Au chapitre des cinq programmes et services les plus connus, on retrouvait, en aval de ce dernier, le crédit d'impôt pour frais de scolarité (16 %), l'initiative pour les Femmes dans les métiers spécialisés (14 %), le prêt canadien aux apprentis (13 %) et la Subvention incitative aux apprentis (12 %).

Les jeunes adultes et les répondants qui s'identifient en tant qu'hommes tendent davantage à connaître plusieurs des programmes et services du gouvernement du Canada présentés.

Tableau C4 : Q40. Si vous pensez spécifiquement aux programmes et services du gouvernement du Canada liés aux métiers spécialisés ou à l'apprentissage, lequel des éléments suivants connaissez-vous ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Programme du Sceau rouge	21 %	18 %	23 %	21 %	22 %
	–	–	B	–	–
Crédit d'impôt pour frais de scolarité, notamment pour les frais des examens d'accréditation	16 %	13 %	17 %	16 %	16 %
	–	–	B	–	–
Initiative pour les Femmes dans les métiers spécialisés	14 %	11 %	15 %	9 %	19 %
	–	–	B	–	D
Prêt canadien aux apprentis	13 %	10 %	14 %	17 %	9 %
	–	–	B	E	–
Subvention incitative aux apprentis	12 %	10 %	13 %	14 %	10 %
	–	–	B	–	–
Assurance-emploi pour les apprentis	11 %	7 %	12 %	14 %	8 %
	–	–	B	E	–
Service d'apprentissage	10 %	9 %	10 %	10 %	9 %
	–	–	–	–	–
Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti	9 %	8 %	9 %	9 %	7 %
	–	–	–	–	–
Programme de sensibilisation et de préparation aux métiers spécialisés	8 %	7 %	9 %	10 %	6 %
	–	–	–	E	–
Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical	8 %	6 %	9 %	10 %	6 %
	–	–	B	E	–
Skills/Compétences Canada	8 %	6 %	8 %	9 %	6 %
	–	–	–	–	–
Stratégie canadienne en matière d'apprentissage	7 %	5 %	8 %	9 %	5 %
	–	–	B	E	–
Déduction pour outillage des gens de métier	7 %	6 %	7 %	9 %	5 %
	–	–	–	E	–
Aucune de ces réponses	30 %	40 %	27 %	27 %	34 %
	–	C	–	–	D
NSP/PR	12 %	15 %	11 %	12 %	11 %
	–	C	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- Les répondants qui ont une opinion positive des métiers spécialisés (64 %), qui connaissent bien le secteur (67 %), qui travaillent actuellement dans le domaine (82 %), qui se disent susceptibles d'envisager de faire carrière dans un métier spécialisé (58 %), qui recommanderaient une telle voie (67 %), qui ont un proche travaillant dans un métier spécialisé (famille immédiate, 67 % ; famille étendue, 64 %) ou qui recherchent au moins parfois (62 %) de l'information sur les options de carrière sont plus susceptibles de connaître les programmes et services du gouvernement du Canada énumérés.

## Partie D : Texte pour orienter la campagne publicitaire

La partie D se penche sur les réactions des répondants aux messages potentiels afin de guider la campagne publicitaire de 2024-2025. À la lumière des résultats plus haut, un peu plus de la moitié (53 %) des répondants se rangent derrière les énoncés suivants : « Je souhaite en apprendre davantage sur les types d'options de carrière qu'offrent les métiers spécialisés » et « Je sais où aller chercher de l'information sur la façon d'apprendre un métier spécialisé ».

On a soumis aux répondants des messages susceptibles d'inciter les jeunes et les jeunes adultes à rechercher de l'information sur les métiers spécialisés et on leur a demandé d'indiquer lesquels les influenceraient personnellement. Une pluralité de répondants (33 %) étaient d'avis que tous les messages présentés seraient de bons appels à l'action, et très peu (2 %) estimaient qu'aucun énoncé ne les inciterait à se renseigner. En tête de liste, on retrouve « Gagnez de l'argent tout en apprenant » avec, en renfort, 39 % des personnes ayant affirmé que ce message les inciterait à obtenir plus d'information sur les métiers spécialisés.

Tableau D1 : Q39. Nous envisageons d'utiliser les messages suivants pour transmettre de l'information sur les métiers spécialisés à des personnes de votre âge. S'il y a lieu, veuillez indiquer les messages qui vous inciteraient à obtenir plus d'information sur les métiers spécialisés.

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
Gagnez de l'argent tout en apprenant	39 %	38 %	40 %	39 %	40 %
	–	–	–	–	–
Les travailleurs spécialisés gagnent des salaires concurrentiels	29 %	28 %	30 %	29 %	29 %
	–	–	–	–	–
Les métiers spécialisés peuvent offrir des horaires flexibles, la possibilité de voyager et la possibilité de travailler à l'extérieur	26 %	23 %	27 %	23 %	28 %
	–	–	–	–	–
Les employeurs sont prêts, et ils ont hâte de vous embaucher	24 %	22 %	25 %	24 %	24 %
	–	–	–	–	–
Le gouvernement du Canada offre des possibilités de financement	24 %	22 %	25 %	24 %	24 %
	–	–	–	–	–
Délai plus court pour entrer sur le marché du travail	21 %	20 %	21 %	22 %	20 %
	–	–	–	–	–
La formation d'apprenti permet d'acquérir un apprentissage pratique	20 %	17 %	21 %	22 %	17 %
	–	–	–	E	–
Toutes ces réponses	33 %	39 %	31 %	32 %	34 %
	–	C	–	–	–
Aucune de ces réponses	2 %	3 %	2 %	3 %	2 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	3 %	4 %	3 %	4 %	3 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

D'autres importantes différences démographiques ont été observées :

- À raison de 41 %, les répondants qui demeurent au Canada atlantique sont plus susceptibles que ceux de toute autre région au pays d'affirmer que le message « Les employeurs sont prêts, et ils ont hâte de vous embaucher » les inciterait à se renseigner sur les métiers spécialisés.

En marge de la campagne de 2024-2025, les répondants ont été invités à examiner une description de plateformes de médias sociaux du gouvernement du Canada s'adressant aux jeunes, de même que quatre identifiants potentiels, puis à indiquer celui qu'ils préfèrent. @JeunesseCanada est l'identifiant de plateforme de médias sociaux qui a été perçu le plus favorablement (35 %), suivi de @JeunesAuCanada (23 %). Un nombre comparable de répondants (26 %) ont été incapables de se prononcer à ce sujet.

Tableau D2 : Q10. Le gouvernement du Canada a des plateformes de médias sociaux destinées aux jeunes. Ces plateformes visent à diffuser les programmes, les services et les initiatives du gouvernement du Canada destinés aux jeunes Canadiens de 15 à 30 ans. Les sujets abordés comprennent, entre autres, l'éducation, la formation, les emplois, le bénévolat et la santé. Sachant cela, lequel des identifiants suivants est celui qui convient le mieux, selon vous, pour nommer ces plateformes de médias sociaux ?

Échantillon : Tous les répondants.

Colonnes, %	Total	Groupe prioritaire		Identité de genre	
		Jeunes	Jeunes adultes	Homme	Femme
@JeunesseCanada	35 %	39 %	34 %	34 %	36 %
	–	–	–	–	–
@JeunesAuCanada	23 %	23 %	22 %	21 %	24 %
	–	–	–	–	–
@LeadersDAujourd'hui	10 %	7 %	11 %	11 %	9 %
	–	–	B	–	–
@JeunesAuCA	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %
	–	–	–	–	–
NSP/PR	26 %	26 %	27 %	29 %	25 %
	–	–	–	–	–
Taille de l'échantillon	1 514	755	759	721	762
Identifiant de colonne	A	B	C	D	E

Aucune autre différence démographique significative n'a été observée.

## Conclusions

De manière générale, la planification de carrière au sein de ces groupes passe par une éducation postsecondaire (c.-à-d. des études universitaires ou collégiales) pour décrocher un emploi offrant une rémunération suffisante, un bon équilibre travail-vie personnelle et une satisfaction personnelle quant à son travail. Fait important, lorsqu'il est question d'une carrière dans un métier spécialisé, ces trois facteurs émergent de manière assistée et spontanée.

Le salaire, le plus important facteur mentionné au sein de toutes les populations clés dans la perception d'un métier, est également la raison la plus couramment invoquée en faveur d'une carrière dans un métier spécialisé, et ce, sans qu'on la suggère. À l'inverse, les répondants ont été considérablement moins nombreux à citer spontanément la rémunération à titre de raison pour laquelle ils n'ont pas déjà envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé. Lorsqu'on leur a demandé directement quels facteurs constituaient des aspects attrayants et dissuasifs d'une carrière dans un métier spécialisé, près de trois fois plus de répondants estimaient que la rémunération est une composante incitative plutôt que le contraire.

L'équilibre travail-vie personnelle a émergé spontanément en tant que raison d'envisager de faire carrière dans un métier spécialisé, quoique ce facteur ne figurait pas au sommet des principales raisons évoquées d'emblée. Soulignons qu'aucune masse considérable de répondants ne considérait l'équilibre travail-vie personnelle comme un désavantage de ce type d'emploi. Instinctivement, les répondants se divisaient en parts égales à savoir si leur perception de l'équilibre travail-vie personnelle constituait un facteur attrayant ou pas d'une carrière dans un métier spécialisé.

De même, leur impression de la satisfaction professionnelle a été source de clivage lorsqu'il était question de déterminer s'il s'agissait d'un aspect plaisant ou déplaisant d'une telle carrière. Cette fragmentation est également ressortie dans l'analyse des réponses fournies sans pistes exploratoires. Par exemple, le fait d'avoir d'autres aspirations ou intérêts constituait l'obstacle le plus saillant pour les répondants à l'idée de poursuivre une carrière dans un métier spécialisé, tandis que l'intérêt ou le plaisir s'inscrivait au troisième rang des raisons les plus couramment invoquées en faveur d'une telle carrière.

Les métiers spécialisés sont bien connus, quoique parmi les plus de 300 emplois couverts par le secteur, les métiers de plombier, d'électricien de menuisier et de charpentier continuent d'être les plus fortement associés à ce domaine d'activité.

Environ la moitié des répondants ont dit avoir une impression positive des métiers spécialisés (et très peu en ont une impression négative), avoir déjà envisagé de faire carrière dans le domaine ou avoir recommandé cette voie à autrui. Or, ils étaient moins nombreux à se dire enclins à envisager de faire carrière dans un métier spécialisé dans le futur.

Qu'il s'agisse d'un projet personnel ou non, la vaste majorité des répondants s'entendaient pour dire que les métiers spécialisés sont une option de carrière respectable, mais nombre d'entre eux ont admis croire que leur entourage s'y opposerait. De plus, les répondants étaient en majorité d'avis qu'il est au moins légèrement important que leurs proches approuvent leur choix de carrière, et près de la moitié ont dit accorder une grande importance à la façon dont celui-ci est perçu par autrui.

Abstraction faite de la stigmatisation et des pressions externes, la notion d'intérêt personnel a été citée comme étant un obstacle considérable, avec la moitié des répondants indiquant qu'une carrière dans un métier spécialisé ne les attirait pas du tout ou pas autant que d'autres emplois.

Dans ces groupes, une solide majorité a affirmé rechercher au moins parfois de l'information sur les options de carrières, et peu ont dit ne jamais le faire. Les principales sources d'information couramment consultées étaient les suivantes : les ressources des écoles ou de l'industrie, les sites Web du gouvernement et les médias sociaux. Pour ce qui est des messages, le slogan « Gagnez de l'argent tout en apprenant » a été retenu au sommet du classement pour inciter les gens à rechercher de l'information, et @JeunesseCanada est l'identifiant de plateforme de médias sociaux qui a été perçu le plus favorablement.

Les différences au sein des groupes prioritaires sont également manifestes et importantes. Collectivement, les jeunes adultes sont deux fois plus susceptibles que les jeunes d'affirmer travailler actuellement dans le secteur des métiers spécialisés ou l'avoir déjà fait, et ils sont plus enclins à avoir déjà envisagé ou recommandé une telle carrière. La stigmatisation associée aux métiers spécialisés semble également plus répandue chez les jeunes adultes, où ils ont été nombreux à dire que leurs proches seraient surpris s'ils poursuivaient une carrière dans un métier spécialisé, qu'ils accordent une grande importance à la façon dont leur choix de carrière est perçu par les autres, et que certains dans leur entourage ne considéreraient pas une telle carrière comme une voie respectable.

En terminant, des constatations dignes de mention émergent des divergences avec l'étude de référence menée en 2021. Le degré de connaissance du secteur des métiers spécialisés et les pourcentages de répondants ayant de l'expérience de travail dans ce domaine ont considérablement augmenté depuis 2021. Fait intéressant, les impressions suscitées par le sujet des métiers spécialisés sont statistiquement identiques. Les obstacles évoqués semblent avoir évolué et diminué au fil du temps ; en effet, de nombreuses mentions en 2021 étaient absentes des présentes données (par exemple, l'idée que ces métiers sont difficilement transférables ou qu'ils sont vulnérables aux fluctuations économiques).

## Annexe A — Rapport de méthodologie

### Méthodologie

L'approche globale adoptée par Earncliffe Strategy Group dans le cadre de l'étude consistait à réaliser un sondage en ligne auprès d'au moins 1 500 jeunes et jeunes adultes (souhaitant changer de carrière ou retourner aux études) à partir d'un panel en ligne. Une description détaillée de l'approche utilisée se trouve plus loin.

### Conception du questionnaire

Les questionnaires de l'étude ont été conçus par Earncliffe, puis transmis à EDSC aux fins de rétroaction. Les sondages ont été proposés en français et en anglais, et les répondants ont pu y répondre dans la langue de leur choix.

### Conception et sélection de l'échantillon

D'après l'expérience acquise en sondant l'échantillon de jeunes et de jeunes adultes au cours des trois dernières années, les quotas ont été établis en fonction de l'âge et, dans chaque tranche d'âge, selon le genre et la région.

La répartition prévue et définitive des données est présentée ci-dessous :

Âge	Quota	Échantillon définitif
De 16 à 19 ans	750	755
De 20 à 24 ans	246	250
De 25 à 34 ans	504	509
Total	1 500	1 514

Âge, par genre		Quota	Échantillon définitif
Jeunes (16 à 19 ans)	Homme	375	350
	Femme	375	388
	Autre identité de genre	–	17
Jeunes adultes (20 à 34 ans)	Homme	375	371
	Femme	375	374
	Autre identité de genre	–	14
Total		1 500	1 514

Âge, par région		Quota	Échantillon définitif
Jeunes (16 à 19 ans)	Ouest	240	238
	Atlantique	45	45
	Ontario	295	293
	Québec	170	179
Jeunes adultes (20 à 34 ans)	Ouest	240	246
	Atlantique	45	55
	Ontario	295	300
	Québec	170	158
Total		1 500	1 514

L'échantillon provient du panel exclusif à participation volontaire de Léger qui, avec plus de 400 000 membres, est le plus important en son genre au Canada. La méthode de recrutement utilisée influence grandement la qualité du panel ; Léger Opinion recrute donc ses panélistes principalement de manière aléatoire en utilisant des méthodologies de téléphonie traditionnelle et mobile.

## Collecte de données

Le sondage s'est déroulé en français et en anglais, selon la préférence du répondant, du 18 au 27 juillet 2023. et les répondants ont mis en moyenne 11 minutes pour le remplir.

## Pondération

Les données provenant des répondants âgés de 16 à 19 ans ont été pondérées en fonction du genre et de l'âge au sein de chaque région. Les données obtenues auprès des autres répondants (âgés de 20 à 34 ans et songeant à changer de carrière ou à retourner aux études) ont été pondérées au moyen des taux d'incidence déterminés par la recherche même. Lors de la pondération par incidence, tous les répondants potentiels qui commencent à répondre au sondage sont pondérés selon les données du recensement, puis filtrés en fonction de ceux qui sont admissibles au sondage. Cette approche permet de déterminer le profil du groupe cible et la pondération qui en résulte.

## Biais de non-réponse

Les répondants au sondage ont été sélectionnés à partir d'une liste de personnes ayant accepté volontairement de participer à des sondages en s'inscrivant à un panel en ligne. La notion de non-réponse est plus complexe pour ce type d'étude que pour celles reposant sur un échantillon probabiliste aléatoire dont la base d'échantillonnage peut, du moins en théorie, comprendre l'ensemble de la population étudiée. Dans de tels cas, un biais de non-réponse peut être introduit à plusieurs étapes avant l'invitation à participer à ce sondage en particulier, sans parler de la décision de répondre ou non à une réponse précise du sondage.

## Contrôle de la qualité

Avant de lancer les sondages, Earncliffe a testé les liens afin de s'assurer que la programmation correspondait bien aux questionnaires. Léger a effectué un test préliminaire des sondages, et les données ont été passées en revue par Earncliffe avant le lancement officiel pour s'assurer que les questions s'enchaînaient correctement et que tous les répondants pouvaient les comprendre facilement.

## Rapport

Les résultats accompagnés d'une lettre majuscule dans les tableaux présentés dans un document distinct mettent en évidence les différences entre les groupes démographiques analysés qui sont beaucoup plus marquées. Dans le texte du rapport, les différences démographiques mises en évidence sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %, à moins d'indication contraire. Le test Z est le test statistique utilisé pour déterminer le niveau de signification des résultats.

## Résultats

### Répartition définitive

Un total de 3 811 personnes ont accédé au sondage en ligne ; 1 514 d'entre elles ont été considérées comme étant admissibles et ont répondu au sondage. Le taux de réponse pour ce sondage était de 10 %.

Nombre total d'accès au sondage : 3 811  
Sondages achevés : 1 514  
Répondants non admissibles ou éliminés : 1 942  
Quota dépassé : 95  
Sondages interrompus ou abandonnés : 260

Non résolu (U) : 13 503  
Invitations par courriel retournées : 5  
Invitations par courriel sans réponse : 13 498

Admissibles sans réponse (IS) : 260  
Répondants admissibles, mais qui ont abandonné : 260

Admissibles avec réponse (R) : 1 560  
Sondages terminés non admissibles — quota atteint : 0  
Sondages terminés non admissibles — autres raisons : 46  
Sondages terminés admissibles : 1 514

Taux de participation =  $R/(U+IS+R)$  : 10 %

## Marge d'erreur

Les répondants au sondage en ligne ont été sélectionnés à partir d'une liste de personnes qui se sont portées volontaires pour participer à des sondages en ligne ou s'y étant inscrites. Puisque l'échantillon utilisé s'appuie sur des personnes s'étant originalement portées volontaires pour participer au panel, aucune estimation formelle de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Les résultats de tels sondages ne peuvent être décrits comme étant statistiquement représentatifs de la population cible. Le traitement de l'échantillon non probabiliste est conforme aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada pour les sondages en ligne.

## Annexe B — Questionnaire du sondage

### Introduction et questions préliminaires

#### Page d'accueil pour les entrevues en ligne

---

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à ce sondage sur des enjeux d'actualité qui intéressent les Canadiens. Cela devrait vous prendre environ 12 minutes pour répondre à ce sondage. If you prefer to complete this survey in English, please click [English](#) [passez à la version anglaise].

[suivant]

#### Page d'introduction pour les entrevues en ligne

---

##### Informations générales

Ce projet de recherche est réalisé par Earncliffe Stratégies, une firme canadienne de recherche sur l'opinion publique, pour le compte d'Emploi et Développement social Canada. Nous vous invitons à nous faire part de votre opinion sur des enjeux d'actualité qui intéressent les Canadiens.

##### Comment le sondage en ligne fonctionne-t-il ?

- a) Nous vous invitons à fournir votre opinion et à décrire vos expériences en lien avec des enjeux d'actualité qui intéressent les Canadiens.
- b) Nous estimons qu'il vous faudra environ 12 minutes pour y répondre.
- c) Votre participation au sondage est entièrement volontaire.
- d) Votre décision de participer à cette recherche n'aura aucune incidence sur les relations que vous pourriez avoir avec le gouvernement du Canada.
- e) Les réponses des sondages incomplets ou abandonnés seront supprimées.
- f) Après la soumission de votre sondage, il ne sera plus possible de modifier les réponses individuelles.

##### Qu'advient-il de vos renseignements personnels ?

- a) Les renseignements personnels que vous communiquerez à Emploi et Développement social Canada seront traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et recueillis selon la *Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée du Conseil du Trésor*. Nous recueillerons uniquement les renseignements nécessaires à la réalisation de notre projet de recherche.
- b) **Objectif de la collecte** : Nous ne vous demanderons pas de nous fournir des renseignements qui permettraient d'établir directement votre identité, comme votre nom ou votre date de naissance complète, mais nous avons besoin de recueillir vos renseignements personnels, comme vos renseignements démographiques, votre point de vue et votre opinion, pour mieux comprendre le sujet du projet de recherche. Cependant, vos réponses seront toujours regroupées avec celles des autres participants à des fins d'analyse et de rédaction du rapport.
- c) Comment vos renseignements seront-ils utilisés ? Nous n'utiliserons jamais les réponses individuelles. Les réponses que vous fournissez seront regroupées et utilisées dans le cadre de rapports internes.

d) Aux questions qui vous demandent de saisir vos propres réponses, évitez d'indiquer des renseignements personnels permettant d'établir votre identité.

**Que se passera-t-il à la suite du sondage en ligne ?**

Le rapport final, rédigé par Earncliffe Stratégies, pourra être consulté par la population sur le site de Bibliothèque et Archives Canada (<http://www.bac-lac.gc.ca/>).

Pour toute question au sujet du sondage, veuillez communiquer avec Earncliffe Stratégies à l'adresse [info@earncliffe.ca](mailto:info@earncliffe.ca).

Cliquez ici si vous souhaitez vérifier l'authenticité du présent sondage. Pour voir notre politique de confidentialité, cliquez ici.

Veuillez communiquer avec [leo@legeropinion.com](mailto:leo@legeropinion.com) pour obtenir de l'aide technique.

Nous vous remercions de votre aide et sommes impatients de connaître votre opinion.

[passez à q1]

1. Quelqu'un au sein de votre foyer travaille-t-il pour l'une ou l'autre des organisations suivantes ? Choisissez toutes les réponses applicables. [réponses multiples]

- Une firme de recherche en marketing
- Une revue ou un journal
- Une agence de publicité ou une entreprise de conception graphique
- Un parti politique
- Une station radiophonique ou de télévision
- Une firme de relations publiques
- Le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial
- Aucune de ces organisations

[si « aucune de ces organisations », poursuivez. Sinon, remerciez le répondant et mettez fin au sondage.]

2. Quel est votre genre ?

- Homme
- Femme
- Diverses identités de genre
- Préfère ne pas répondre [remerciez le répondant et mettez fin au sondage]

3. Quelle est votre année de naissance ?

- YYYY

[tranche admissible : 16 à 34 ans]

[posez la question q4 si la case à la question q3 est vide.]

4. À quelle catégorie d'âge appartenez-vous ?

- Moins de 16 ans [remerciez le répondant et mettez fin au sondage.]
- 16 à 19 ans [jeune]
- 20 à 24 ans [jeune adulte]
- 25 à 34 ans [jeune adulte]
- 35 à 44 ans [remerciez-le et mettez fin au sondage.]
- 45 à 54 ans [remerciez-le et mettez fin au sondage.]
- 55 à 60 ans [remerciez-le et mettez fin au sondage.]
- 61 ans et plus [remerciez-le et mettez fin au sondage.]

5. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous ?

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Territoire du Nord-Ouest
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Île-du-Prince-Édouard
- Québec
- Saskatchewan
- Yukon

[si aucune province ou aucun territoire n'est choisi(e), remerciez le répondant et mettez fin au sondage.]

[posez si âge = 20 à 34 ans.]

6. Au cours des prochaines années, prévoyez-vous changer de carrière, poursuivre vos études ou retourner aux études ?

- Oui, changer de carrière
- Oui, poursuivre les études
- Oui, retourner aux études
- Aucune de ces réponses [remerciez-le et mettez fin au sondage.]
- Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre [remerciez-le et mettez fin au sondage.]

## Questions générales sur la planification de carrière

7. Dans la liste ci-dessous, veuillez choisir les aspects (trois au maximum) qui ont le plus d'importance pour vous lorsque vous songez à votre carrière. [répartir aléatoirement]

- Le salaire
- Les emplois offerts

- La stabilité d'emploi
- L'équilibre travail-vie personnelle
- Le soutien financier offert pendant la formation (par exemple, subventions ou prêts)
- Les possibilités d'avancement professionnel
- La possibilité d'être son propre patron
- La possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail
- La satisfaction professionnelle
- Le statut
- Un emploi ou un employeur respectueux de l'environnement
- La possibilité de travailler de ses mains
- Autre [veuillez préciser]
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[posez si le répondant est un jeune]

8. Après vos études secondaires, que vous attendiez-vous à faire parmi les choix suivants ?

- Amorcer un travail permanent à temps plein
- Entreprendre des études collégiales
- Entreprendre des études professionnelles dans une école de métiers
- Entreprendre des études universitaires
- Autre
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[posez si le répondant est un jeune adulte]

9. Après vos études secondaires, qu'avez-vous fait parmi les choix suivants ?

- Amorcé un travail permanent à temps plein
- Entrepris des études collégiales
- Entrepris des études professionnelles dans une école de métiers
- Entrepris des études universitaires
- Autre
- Je préfère ne pas répondre

10. Le gouvernement du Canada a des plateformes de médias sociaux destinées aux jeunes. Ces plateformes visent à diffuser les programmes, les services et les initiatives du gouvernement du Canada destinés aux jeunes Canadiens de 15 à 30 ans. Les sujets abordés comprennent, entre autres, l'éducation, la formation, les emplois, le bénévolat et la santé. Sachant cela, lequel des identifiants suivants est celui qui convient le mieux, selon vous, pour nommer ces plateformes de médias sociaux ? [répartir aléatoirement]

- @JeunesAuCanada
- @JeunesAuCA
- @JeunesseCanada
- @LeadersDAujourd'hui
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

## Attitudes envers les métiers spécialisés et perception de ces métiers en tant que choix de carrière viable, en particulier dans le cadre de la planification de carrière

11. Dans quelle mesure connaissez-vous les métiers spécialisés ?

- Pas du tout
- Un peu
- Plus ou moins bien
- Bien
- Très bien
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

12. Veuillez énumérer les types d'emplois que vous associez aux métiers spécialisés.

[réponse ouverte]

13. Lorsque vous pensez aux métiers spécialisés, cela vous donne généralement une impression positive, neutre ou négative ?

- Positive
- Neutre
- Négative
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[montrez à tous]

Pour les besoins de ce sondage, les métiers spécialisés font référence à des occupations professionnelles qui impliquent un apprentissage en cours d'emploi et nécessitent une formation spécialisée telle que briqueteur-maçon, cuisinier, coiffeur, charpentier, et plombier.

14. Travaillez-vous actuellement ou avez-vous déjà travaillé dans des métiers spécialisés ?

- Oui, je travaille actuellement dans un métier spécialisé
- Oui, j'ai déjà travaillé dans des métiers spécialisés
- Non, je n'ai jamais travaillé dans des métiers spécialisés
- Je ne suis pas sûr

[posez si le répondant a répondu qu'il ne travaille pas actuellement ou n'a jamais travaillé dans des métiers spécialisés à la question précédente.]

15. Avez-vous déjà envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé ?

- Oui
- Non

[posez si le répondant l'a envisagé.]

16. Veuillez indiquer la ou les raisons principales pour lesquelles vous avez envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé.

[réponse ouverte]

[posez si le répondant ne l'a pas envisagé.]

17. Veuillez indiquer la ou les raisons principales pour lesquelles vous n'avez pas envisagé de faire carrière dans un métier spécialisé.

[réponse ouverte]

[posez si le répondant a répondu qu'il ne travaille pas actuellement ou n'a jamais travaillé dans des métiers spécialisés à la question précédente.]

18. Dans quelle mesure est-il probable que vous envisagiez de faire carrière dans un métier spécialisé dans l'avenir ?

- Pas du tout probable
- Pas très probable
- Assez probable
- Très probable
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[posez à tous les répondants.]

19. Avez-vous déjà recommandé ou envisagé de recommander une carrière dans les métiers spécialisés à quelqu'un ?

- Oui
- Non

20. En général, les différentes options de carrière ont à la fois des aspects qui plaisent et qui déplaisent aux gens. Veuillez indiquer les **aspects qui vous plaisent le plus de la possibilité de faire carrière dans un métier spécialisé**. Veuillez sélectionner jusqu'à trois aspects dans la liste ci-dessous et fournir une autre réponse si un autre aspect qui vous plaît davantage n'est pas indiqué dans la liste ; si aucun aspect ne vous plaît dans la possibilité de faire carrière dans un métier spécialisé, vous pouvez également l'indiquer.

- Le salaire
- Les emplois offerts
- La stabilité d'emploi
- L'équilibre travail-vie personnelle
- Le soutien financier offert pendant la formation et l'apprentissage (par exemple, subventions ou prêts)
- Les possibilités d'avancement professionnel
- La possibilité d'être son propre patron
- La possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail
- La satisfaction professionnelle
- Le statut
- Un emploi ou un employeur respectueux de l'environnement
- La possibilité de travailler de ses mains
- Les effets sur la santé
- Autre [veuillez préciser]
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas
- Aucune de ces réponses

21. Veuillez également indiquer les **aspects qui vous déplaisent le plus de la possibilité de faire carrière dans un métier spécialisé**. Veuillez sélectionner jusqu'à trois aspects dans la liste ci-dessous et fournir une autre réponse si un autre aspect qui vous déplaît davantage n'est pas indiqué dans la liste ; si aucun aspect ne vous déplaît dans la possibilité de faire carrière dans un métier spécialisé, vous pouvez également l'indiquer.

- Le salaire
- Les emplois offerts
- La stabilité d'emploi
- L'équilibre travail-vie personnelle
- Le soutien financier offert pendant la formation et l'apprentissage (par exemple, subventions ou prêts)
- Les possibilités d'avancement professionnel
- La possibilité d'être son propre patron
- La possibilité d'entrer rapidement sur le marché du travail
- La satisfaction professionnelle
- Le statut
- Un emploi ou un employeur respectueux de l'environnement
- La possibilité de travailler de ses mains
- Les effets sur la santé
- Autre [veuillez préciser]
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas
- Aucune de ces réponses

22. À votre connaissance, à quel moment peut-on commencer à faire carrière dans un métier spécialisé ? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Pendant les études secondaires
- Seulement après avoir quitté l'école secondaire, que l'on soit diplômé ou non
- Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires
- Après avoir terminé une formation d'apprenti
- Après avoir terminé une formation collégiale
- Après avoir terminé un programme de quatre ans
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[montrez à tous]

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec chacun des énoncés suivants ? [répartir aléatoirement]

23. Les métiers spécialisés sont une option de carrière respectable.

24. Si je décidais de faire carrière dans les métiers spécialisés, certains de mes proches en seraient surpris.

25. Les emplois dans les métiers spécialisés ne me plaisent pas autant que d'autres types d'emplois.

26. Je me soucie beaucoup de la façon dont mon choix de carrière est perçu par les autres.

27. Certaines personnes de mon entourage ne considèrent pas les métiers spécialisés comme une option de carrière respectable.

28. Je souhaite en apprendre davantage sur les types d'options de carrière qu'offrent les métiers spécialisés.
29. Je pense que j'ai les compétences nécessaires pour apprendre un métier spécialisé.
30. Je sais où aller chercher de l'information sur la façon d'apprendre un métier spécialisé.
31. Le fait de choisir une carrière qui ne demande pas de diplôme universitaire me préoccuperait.

- Tout à fait en désaccord
- Plutôt en désaccord
- Ni d'accord ni en désaccord
- Plutôt d'accord
- Fortement en accord
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[posez à tous les répondants.]

S'il y a lieu, veuillez indiquer les obstacles qui vous empêcheraient de faire carrière dans un métier spécialisé.

[réponse ouverte]

[posez à tous les répondants.]

32. Dans quelle mesure est-il important pour vous que vos proches, comme votre famille ou vos amis, approuvent votre choix de carrière ?

- Pas important du tout
- Peu important
- Plutôt important
- Important
- Très important
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[montrez à tous]

Chacun des énoncés suivants correspond à une raison pour laquelle une personne pourrait envisager de faire carrière dans un métier spécialisé. Veuillez indiquer la mesure dans laquelle chacun des énoncés suivants est une raison convaincante pour vous, personnellement. [répartir aléatoirement]

33. Il existe plus de 300 métiers spécialisés au Canada.
34. Il est possible de démarrer sa propre entreprise.
35. Il est possible de se passionner pour son métier.
36. Il est possible de gagner de l'argent tout en apprenant.
37. Il est possible de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de changements climatiques.
38. Il est possible d'acquérir des compétences transférables.

- Pas du tout convaincante
- Pas très convaincante
- Assez convaincante
- Très convaincante
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

## Texte qui pourrait être utilisé dans le cadre de la campagne publicitaire afin de s'assurer qu'il interpelle son public cible

39. Nous envisageons d'utiliser les messages suivants pour transmettre de l'information sur les métiers spécialisés à des personnes de votre âge. S'il y a lieu, veuillez indiquer les messages qui vous inciteraient à obtenir plus d'information sur les métiers spécialisés. [répartir aléatoirement ; sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.]

- Gagnez de l'argent tout en apprenant.
- Délai plus court pour entrer sur le marché du travail.
- Les travailleurs spécialisés gagnent des salaires concurrentiels.
- Le gouvernement du Canada offre des possibilités de financement.
- La formation d'apprenti permet d'acquérir un apprentissage pratique.
- Les métiers spécialisés peuvent offrir des horaires flexibles, la possibilité de voyager et la possibilité de travailler à l'extérieur.
- Les employeurs sont prêts, et ils ont hâte de vous embaucher.
- Toutes ces réponses
- Aucune de ces réponses
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

## Mesurer les habitudes des groupes cibles en matière de médias afin de compléter ou d'étayer davantage les données sur la combinaison de supports utilisés pour orienter la conception de la campagne publicitaire

40. Si vous pensez spécifiquement aux programmes et services du gouvernement du Canada liés aux métiers spécialisés ou à l'apprentissage, lequel des éléments suivants connaissez-vous ? Choisissez toutes les réponses applicables. [répartir aléatoirement ; sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.]

- Prêt canadien aux apprentis
- Subvention incitative aux apprentis
- Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti
- Assurance-emploi pour les apprentis
- Crédit d'impôt pour frais de scolarité, notamment pour les frais des examens d'accréditation
- Déduction pour outillage des gens de métier
- Programme de sensibilisation et de préparation aux métiers spécialisés
- Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical
- Service d'apprentissage
- Initiative pour les Femmes dans les métiers spécialisés
- Stratégie canadienne en matière d'apprentissage
- Programme du Sceau rouge
- Skills/Compétences Canada
- Aucune de ces réponses
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

41. S'il y a lieu, à quelle fréquence recherchez-vous de l'information sur les options de carrière ?

- Jamais
- Rarement
- Parfois
- Souvent
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[posez si le répondant a indiqué qu'il recherche de l'information « rarement », « parfois » ou « souvent ».]

42. Veuillez indiquer, s'il y a lieu, les options que vous utilisez, parmi les suivantes, lorsque vous recherchez de l'information sur les options de carrière. Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent. [répartir aléatoirement ; sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.]

- Médias sociaux
- Sites Web du gouvernement
- Ressources des écoles/de l'industrie
- Parents/tuteurs
- Autre [veuillez préciser]
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

[posez au répondant s'il a sélectionné « ressources des écoles/de l'industrie »]

43. Veuillez indiquer, s'il y a lieu, les ressources des écoles ou de l'industrie que vous utilisez, parmi les suivantes, lorsque vous recherchez de l'information sur les options de carrière. Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent. [répartir aléatoirement ; sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.]

- Sites Web d'établissements postsecondaires/sites Web d'universités et de cégeps/collèges
- Sites de recrutement
- Sites Web de syndicats ou d'organismes de certification ou d'accréditation
- Site Web de spécialistes de l'industrie
- Conseiller/Conseillère d'orientation dans un établissement scolaire
- Autre [veuillez préciser]
- Aucune de ces réponses
- Je ne suis pas sûr/Je ne sais pas

## Questions démographiques

44. Est-ce que quelqu'un de votre famille immédiate ou de votre ménage travaille dans un métier spécialisé ?

- Oui
- Non
- Je ne suis pas sûr
- Préfère ne pas le dire

45. En dehors des personnes de votre famille immédiate ou de votre ménage, y a-t-il quelqu'un d'autre dans votre famille ou votre cercle d'amis qui travaille dans un métier spécialisé ?

- Oui
- Non
- Je ne suis pas sûr
- Préfère ne pas le dire

46. Où êtes-vous né(e) ?

- Au Canada
- À l'étranger
  - Précisez quel pays : \_\_\_\_\_

[posez si né(e) à l'étranger]

47. En quelle année êtes-vous arrivé(e) au Canada ?

- YYYY
- Je préfère ne pas répondre

48. Quelle est la première langue que vous avez apprise lorsque vous étiez enfant et que vous comprenez toujours ?

- Anglais
- Français
- Autre langue ; veuillez préciser : \_\_\_\_\_
- Je préfère ne pas répondre

49. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint ?

- Études secondaires en partie, ou l'équivalent
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Apprentissage enregistré ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers
- Collège, cégep ou autre certificat ou diplôme d'une institution non universitaire
- Certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat
- Baccalauréat
- Diplôme d'études universitaires supérieur au baccalauréat
- Préfère ne pas répondre

50. Êtes-vous actuellement aux études ?

- Oui, à temps plein
- Oui, à temps partiel
- Non

51. [si étudiant ; « en plus d'être aux études, »] laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle ? Êtes-vous...

- Travailleur/travailleuse à temps plein (30 heures et plus par semaine)
- Travailleur/travailleuse à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
- Travailleur/travailleuse autonome
- Retraité(e)
- Autre situation
- À l'extérieur du marché du travail (personne au foyer à temps plein ou sans emploi et non à la recherche d'emploi)
- Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi

52. Des enfants de moins de 18 ans habitent-ils actuellement dans votre foyer ?

- Oui
- Non
- Préfère ne pas répondre

53. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux la somme des revenus annuels avant impôts de tous les membres de votre foyer ?

- Moins de 20 000 \$
- Entre 20 000 \$ et 40 000 \$
- Entre 40 000 \$ et 60 000 \$
- Entre 60 000 \$ et 80 000 \$
- Entre 80 000 \$ et 100 000 \$
- Entre 100 000 \$ et 150 000 \$
- Entre 150 000 \$ et 200 000 \$
- 200 000 \$ et plus
- Préfère ne pas répondre

54. Vous identifiez-vous comme un membre de la communauté 2ELGBTQIA+ ?

- Oui
- Non
- Préfère ne pas dire

55. Vous identifiez-vous comme une personne en situation de handicap ? Une personne en situation de handicap est une personne ayant une condition de longue durée ou récurrente (de la vision, l'ouïe, la mobilité, la flexibilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, le développement, la mémoire ou la santé mentale) qui limite ses activités à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile (comme à l'école, au travail ou dans la communauté en général).

- Oui
- Non
- Ne sais pas
- Préfère ne pas répondre

[posez si le répondant s'identifie comme une personne en situation de handicap]

56. Comment décririez-vous votre handicap ? Choisissez toutes les réponses applicables.  
[réponses multiples]

- Handicap visuel ou de la vision, également appelé déficience visuelle (p. ex., cécité ou malvoyance, même si la personne porte des lunettes ou des lentilles de contact)
- **Handicap auditif, également appelé surdité ou malentendance** (p. ex., acouphène)
- **Handicap lié à la mobilité qui affecte la capacité à marcher ou à se déplacer** (p. ex., recours à un fauteuil roulant, etc.)
- **Handicap lié à la souplesse ou à la dextérité qui affecte la capacité d'une personne à bouger ses articulations** (p. ex., arthrite grave, paralysie, perte d'un membre)
- Handicap lié à la douleur, également appelé syndrome de douleur chronique ou incapacité liée à une douleur chronique (p. ex., douleur ressentie sur une longue période et perturbant le quotidien)
- Handicap lié à l'apprentissage, également appelé trouble d'apprentissage (p. ex., dyslexie, aphasie, hyperactivité, dyscalculie, dysgraphie, TDAH, etc.)
- **Handicap lié au développement, également appelé déficience intellectuelle** (p. ex., syndrome de Down, autisme, syndrome d'Asperger)
- Handicap lié à la mémoire, également appelé trouble de mémoire pouvant affecter la capacité à retenir de l'information (p. ex., démence, maladie d'Alzheimer, etc.)
- **Trouble de santé mentale, également appelé maladie mentale** (p. ex., dépression, schizophrénie, trouble bipolaire, trouble de la personnalité limite, trouble obsessionnel-compulsif ou TOC, etc.)
- Autres handicaps
- Je préfère ne pas répondre

57. Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal ?

- Les trois premiers caractères de votre code postal : \_ \_ \_
- Je préfère ne pas répondre

[montrez à tous]

Voilà qui met fin au sondage. Nous avons effectué ce sondage pour le compte d'Emploi et Développement social Canada.

Dans les mois à venir, le rapport sera disponible de Bibliothèque et Archives Canada.

Nous vous remercions beaucoup d'avoir pris le temps d'y participer, nous vous en sommes reconnaissants.